

Jouez avec les Verts et gagnez :
Une voiture et de supers cadeaux
 avec la tombola du **MIDI**



LE MOUVEMENT DURE DEPUIS 5 JOURS

LA PROTESTA NE S'ESOUFLE PAS À L'UNIVERSITÉ DE BOUMERDES

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 778 Jeudi 1er octobre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

C'EST LE PLUS PRESTIGIEUX À TRAVERS TOUS LES CONTINENTS

L'ALGÉRIE ACCUEILLE LE TROPHÉE DE LA COUPE DU MONDE AUJOURD'HUI

Page 24

COLLISION ENTRE DEUX BUS À MÉDÉA

ONZE MORTS ET SIX BLESSÉS

Lire en page 2



EL DJADEL
 Magazine d'informations et d'analyses

Dans vos kiosques dès jeudi 1er octobre

- ▶ Loi de finances complémentaire 2009
- Ecrans de fumée et vrais enjeux**
- ▶ Reportage : Jijel, à l'horizon 2015
- La panthère aiguisé ses griffes**



NewPress

COLLISION ENTRE DEUX CARS À MÉDÉA

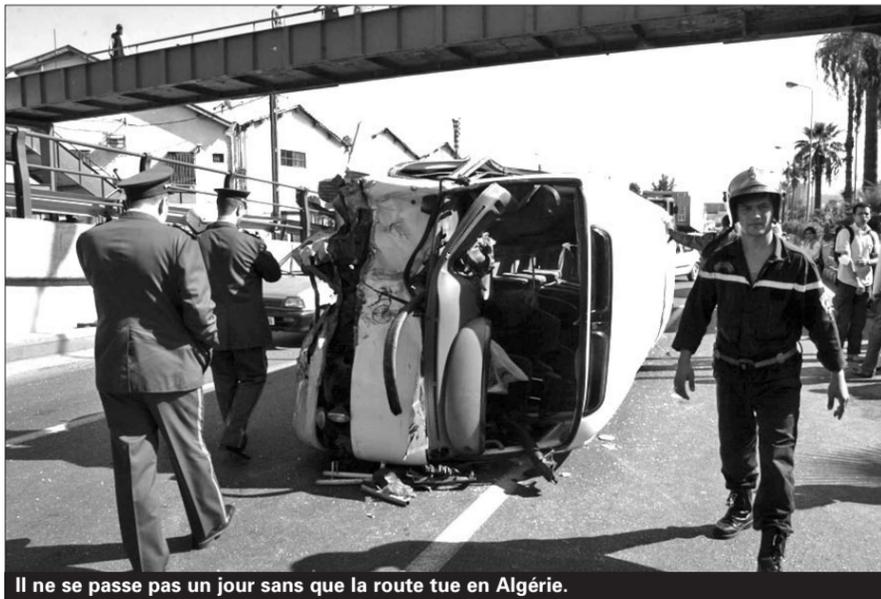
11 morts et 6 blessés

Onze personnes ont trouvé la mort et soixante-cinq autres ont été blessées, dont cinq dans un état grave dans un accident de la circulation survenu le mercredi 30 septembre 2009 vers 4 h du matin sur la RN 40 à Chahbounia Ouest dans la wilaya de Médéa, a indiqué une source de la protection civile.

PAR TASSAËDIT LEFKIR

L'accident s'est produit lorsqu'un bus de transport de voyageurs est entré en collision frontale avec un autre autobus transportant des voyageurs. Notre source signale que les victimes ont été transportées à l'Établissement hospitalier public (EHP) de Ksar-El-Boukhari. Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les causes et les circonstances exactes ayant prévalu à ce drame.

Il ne se passe pas un jour sans que la route tue en Algérie. Malgré le durcissement des dispositions du code de la route, l'aggravation des peines et des sanctions contre les contrevenants, la situation ne s'améliore pas. On ne s'éloigne pas des 4.000 morts annuellement des suites des accidents de la route. Quarante-huit morts et 720 blessés ont été enregistrés dans 528



Il ne se passe pas un jour sans que la route tue en Algérie.

accidents de la circulation survenus entre le 20 et le 26 septembre, selon un bilan de la direction générale de la Protection civile. Il faut dire que la route a tué beaucoup plus de personnes durant le mois d'août écoulé. En effet, il a été déploré pas moins de 103 morts et 997 personnes blessées dans 531 accidents de la circulation en l'espace de seulement une semaine, soit durant la période allant du 12 au 18 août 2009. Selon le bilan de la Gendarmerie nationale, si le nombre d'accidents et de blessés a connu une baisse, le nombre de décès est lui en constante hausse. «Par comparaison

avec le bilan de la semaine dernière, la Gendarmerie nationale a enregistré une baisse du nombre d'accidents (-132 accidents), et de blessés (-275) et une hausse du nombre de morts (+ 18 décès)», lit-on dans le communiqué.

L'oubli du clignotant, l'oubli de porter la ceinture de sécurité, la vitesse excessive, le non-respect des distances de sécurité ou un appel téléphonique au volant sont autant de causes, humaines dans leur majorité, qui peuvent avoir des conséquences dramatiques. Les défaillances mécaniques dues à la vétusté des véhicules de transport de

voyageurs, le délabrement d'une bonne partie du réseau routier et les excès de vitesse constituent les principales causes, estime la Gendarmerie nationale. Faute d'évolution des mentalités, les autorités algériennes jouent sur l'apport du gendarme avec des contrôles routiers de plus en plus nombreux pour tenter de réduire ce fléau.

Une opération coup-de-poing de la gendarmerie dans la région d'Alger s'est soldée, au mois de septembre, par plus de 660 retraits de permis en 48 heures, à cause principalement d'excès de vitesses relevées au radar. Depuis le début de l'année, ce sont 23.000 permis qui ont été retirés.

C'est déjà un chiffre égal à celui de l'ensemble de l'année 2008. Même l'alourdissement des peines à l'encontre des chauffards, 6 mois à 5 ans de prison et des amendes équivalentes à 1 million de dinars, n'a pas dissuadé ces derniers d'accélérer et d'appuyer davantage sur l'accélérateur. Outre les conséquences humaines dramatiques, il faut aussi noter le coût financier d'une telle inconscience pour le pays.

Ce sont 100 milliards de dinars qui sortent chaque année des caisses de l'Etat. La gendarmerie a augmenté le nombre de barages routiers avec une centaine de radars en plus déployés quotidiennement à travers le territoire national et 1.500 motards supplémentaires qui sillonneront les routes pour assurer la sécurité routière. **T. L.**

POUR UN DÉVELOPPEMENT RURAL STRUCTURÉ

Benaïssa appelle à la mobilisation de tous les acteurs du secteur

PAR INES AMROUDE

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, a appelé les acteurs et partenaires du secteur agricole à se mobiliser davantage pour, dit-il, «asseoir les bases d'un développement rural structuré et durable». Dans un message à l'occasion de la 16^e Journée nationale de la vulgarisation agricole, célébrée le 1^{er} octobre, le ministre a saisi cette date coïncidant avec le lancement de la campagne agricole 2009-2010, pour appeler les acteurs et partenaires du secteur, en particulier les «agriculteurs, les

éleveurs et opérateurs économiques (...) à se mobiliser davantage pour asseoir les bases d'un développement rural structuré et durable», rapporte l'APS. Après avoir rappelé les résultats positifs de la campagne agricole 2008-2009, M. Benaïssa a estimé qu'«il est possible d'améliorer sensiblement notre niveau de sécurité alimentaire et les conditions de vie et de travail en milieu rural». Les contrats de performance, signés avec chaque wilaya, l'approche filière et les projets de proximité du développement rural intégré (PPDRI) constituent autant d'instruments qui permettent,

selon lui, «de rendre possible et de favoriser une programmation objective des efforts et des moyens nécessaires à la réalisation d'objectifs établis préalablement et de manière consensuelle». Ces instruments permettent également de faire des évaluations périodiques et d'apporter les corrections qui s'imposent afin de libérer les initiatives et de favoriser la mobilisation des acteurs économiques et techniques en vue de donner une impulsion décisive à la modernisation du secteur. La Journée nationale de la vulgarisation agricole est célébrée cette année sous le thème: «Nos

performances céréalières : nous pouvons faire mieux». A cet effet, plusieurs communications scientifiques et techniques relatives notamment à la politique de renouveau agricole et rural et système de connaissance agronomique, l'irrigation d'appoint des céréales et à la problématique phytosanitaire des céréales en Algérie sont programmées.

Il est à rappeler que la production céréalière de l'Algérie a atteint un record de 61,2 millions de quintaux lors de la campagne 2008/09.

I. A.

LA TUTELLE REFUSE D'ARRÊTER L'OPÉRATION DE DÉSTOCKAGE

La pomme de terre moins chère ?

PAR YOUNES DJAMA

L'opération de déstockage de la pomme de terre, entamée lors de la dernière semaine du mois du Ramadhan, «se poursuivra dans les jours à venir jusqu'à la satisfaction des besoins du marché national», a déclaré à l'APS le directeur de la régulation et du développement des productions agricoles au sein du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Ammar Assabah. «Grâce au système de régulation des produits de large consommation Syrpalac 2, lancé l'année dernière, la pomme de terre est disponible pour couvrir les besoins nationaux sans oublier que l'opération de déstockage est en train de se faire progressivement afin de satisfaire les

besoins et stabiliser les prix», a encore expliqué le responsable. «L'opération de déstockage devrait se poursuivre au cours de cette période de transition (octobre jusqu'à la mi-novembre) afin d'équilibrer le marché et ce jusqu'à l'arrivée de la récolte de l'arrière-saison, à partir de la deuxième quinzaine du mois de novembre» a-t-il précisé. En d'autres termes, les prix de la pomme de terre, qui ont, rappelons-le, connu une forte hausse ces deux dernières semaines, allant jusqu'à 70 DA/kg, devraient se stabiliser, notamment avec l'arrivée sur le marché de la production tardive de la région de l'Est algérien, qui s'ajoute à la récolte de l'arrière-saison, qualifiée déjà de «bonne» par le ministère de l'Agriculture. Il est à relever que plusieurs wilayas ont déjà commencé à déstocker

des quantités de ce produit, à l'instar de Aïn Defla et Djelfa lesquelles ont déstocké, chacune, plus de 27.000 tonnes. Revenant sur la hausse des prix de la pomme de terre, enregistrée à partir de la dernière semaine du mois sacré, M. Assabah a expliqué que cela est dû principalement «à la perturbation dans la distribution en raison du week-end prolongé par la fête de l'Aïd et au manque d'organisation dans le circuit de commercialisation». Cette hausse de prix s'explique également par la spéculation dans le circuit de la commercialisation où le prix augmente de 60% après les différentes marges, affirmant pour leur part les producteurs qui plaident, du coup, pour un rapprochement de tous les acteurs activant dans le domaine, et ce du producteur jusqu'au détaillant. Cela

leur permettra, argumentent-ils, de travailler dans une meilleure organisation afin de protéger les intérêts de toutes les parties. Il y a lieu de rappeler par ailleurs que le Syrpalac a fait l'objet de «réajustement» dans sa conception et dans son fonctionnement par le ministère, et ce sur la base de l'expérience et des enseignements tirés au cours de sa première mise en œuvre durant la saison 2008. Ce dispositif vise, entre autres, à assurer les meilleures conditions de la mise en œuvre de l'opération de stockage et de déstockage de ce produit stratégique et la réalisation de deux objectifs majeurs, à savoir, la préservation des revenus des agriculteurs et la stabilité des prix à la consommation sur les marchés, particulièrement en période de transition. **Y. D.**

POUR L'ADAPTER AUX STANDARDS INTERNATIONAUX

L'APN vote une commission des droits de l'Homme corrigée

L'Algérie a œuvré à mettre son système normatif en conformité avec les standards internationaux relatifs aux droits de l'Homme et s'est dotée d'une Commission nationale consultative de promotion et de préservation des droits de l'Homme, créée par décret présidentiel du 25 mars 2001.

PAR SADEK BELHOCINE

Sans surprise, l'Assemblée populaire nationale (APN), réunie, hier, en séance plénière, a voté hier à main levée, l'ordonnance N° 09-04 du 12 août 2009 relative à la commission nationale consultative de promotion et de préservation des droits de l'Homme (CNCPPDDH). Le RCD a voté contre tandis que le PT s'est abstenu. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaïz, qui a présenté les grandes lignes de l'ordonnance a indiqué que «*L'Algérie a œuvré à mettre son système normatif en conformité avec les standards internationaux relatifs aux droits de l'Homme et s'est dotée d'une Commission nationale consultative de*



Les députés ont voté une mouture révisée de la Commission des droits de l'Homme.

promotion et de préservation des droits de l'Homme, créée par décret présidentiel du 25 mars 2001». Mettant en exergue le rôle important assigné à cette commission, le garde des Sceaux souligne qu'«*il est apparu nécessaire de consolider son indépendance et son statut par un texte législatif*», pour explique-t-il, «*assurer sa mise en conformité avec*

les principes adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1993, dit «Principes de Paris», qui requièrent des institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'Homme, une consécration par une disposition constitutionnelle ou un texte législatif».

L'ordonnance, votée hier, vient donc combler un vide juridique qui empêchait la CNCPPDDH de Farouk Ksentini de participer aux travaux du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Autre mission qui sera dévolue à la commission revue et corrigée : elle s'attèlera à améliorer l'efficacité de son action au niveau national et diffuser une image plus conforme à la réalité de la promotion et de la protection des droits de l'Homme en Algérie. Dans ce cadre, elle est chargée d'assurer un rôle de surveillance et d'alerte précoce et d'évaluation en matiè-

re de respect des droits de l'Homme. Comme elle est chargée également d'examiner toute atteinte des droits de l'Homme constatée ou portée à sa connaissance et, une nouveauté par rapport à la défunte commission, d'entreprendre toute action appropriée en la matière, en concertation et coordination avec les autorités compétentes. Autre nouveauté, la présente commission, définie comme indépendante, est placée auprès du Président de la République.

La composition et la désignation de ses membres sont fondées sur le principe du pluralisme sociologique et institutionnel, lesquels membres sont choisis parmi les citoyens aux compétences avérées, de haute moralité et connus pour l'intérêt qu'ils portent à la défense des droits de l'Homme et à la sauvegarde des libertés publiques. Cependant, la désignation de son président, nommé par décret présidentiel, revient au président de la République qui désigne également des représentants. Le gouvernement, également est impliqué puisque ses représentants participent aux travaux de la commission. Les représentants de l'exécutif, est-il précisé, participent aux travaux à titre consultatif et sans voix délibérative. Enfin, le président de la Commission et les membres sont investis pour un mandat de quatre (4) ans.

S. B.

EXTRADITION DE ABDELMOUMEN KHELIFA

Le verdict attendu le 24 octobre

Interpellé, hier, à l'issue du vote de l'ordonnance relative à la Commission des droits de l'homme sur le dossier d'extradition du golden boy, Abdelmoumen Khelifa, aux mains de la Justice britannique, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Belaïz, s'est contenté de déclarer que la procédure suit son cours, indiquant que le ministère britannique de l'intérieur se prononcera le 24 octobre courant sur le sort qui sera réservé à Abdelmoumen Khalifa. En fonction de la décision des autorités anglaises, l'Algérie agira en conséquence par l'appel ou le pourvoi en cassation, a-t-il souligné.

S. B.

ORDRE DU JOUR DE LA TRIPARTITE

Relèvement du SNMG, la promesse du Président

PAR MEROUA TOUAHRIA

Espérant que la Tripartite se tiendra avant la fin de l'année, Habib Yousfi, président de la Confédération générale des opérateurs économiques algériens (CGOEA), a annoncé que des consultations sont en cours pour l'élaboration de son ordre du jour. Code du travail, SNMG, mesures d'investissements sont autant de points qui seront débattus entre les trois parties. Le CGOEA, pour sa part, voudrait discuter de certaines mesures de la loi de finances complémentaire, plus particulièrement, de l'article 69.

La question des salaires, notamment le seuil d'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG), a été longuement abordé par Habib Yousfi, lors de son passage à l'émission *Invité de la rédaction* de la Chaîne III. Se positionnant clairement pour son relèvement car, dit-il, «*c'est une promesse faite par le président de la République au peuple et nous nous devons de soutenir l'action de ce dernier*». Le président du CGOEA voudrait discuter du niveau de son augmentation. «*Il faut*

étudier la question et déterminer le pourcentage de son relèvement», a-t-il déclaré. Interrogé sur une proposition du CGOEA à ce sujet, Habib Yousfi répondra : «*j'attends que l'UGTA fasse une proposition concrète, car elle estime son niveau selon des normes bien précises*». Le SNMG, qui est de 12.000 dinars actuellement, estime l'invité de la Chaîne III, est largement insuffisant sous son angle social. «*Sur le plan économique, il faut prendre en considération la productivité de l'entreprise*», a-t-il précisé.

S'agissant de l'ordre du jour de la Tripartite, trois sujets sont d'ores et déjà inscrits. En plus du SNMG, il s'agit de discuter des mesures d'investissement et du nouveau code du travail. Concernant ce dernier point, le président du CGOEA espère recevoir une copie du projet élaboré par le ministère du travail et de la sécurité sociale. «*Nous voulons, en plus de ces trois points, introduire un quatrième relatif à la dernière loi de finances complémentaire*», a souligné M. Habib Yousfi. Pour lui, la loi de finances complémentaire doit être discutée au niveau de la tripartite du

fait qu'elle touche, dans certaines mesures, comme l'article 69, de plein fouet les entreprises qui n'ont pas de matelas financier. «*Il faut être clair*», a-t-il déclaré. «*La CGOEA ne s'oppose pas aux autres dispositions de la loi mais veut, en revanche, que l'article 69 ne soit pas appliqué aux opérateurs économiques qui sont dans la production, car il pose un réel problème pour les entreprises qui n'ont pas de matelas financier important. Or, il faut que l'entreprise puisse continuer à travailler et cet article lui enlève cette possibilité*». Et d'ajouter plus loin : «*il faut faire la différence entre producteurs et importateurs de produits finis*».

Enfin, l'invité de la Chaîne III a déploré «*le déficit de communication entre le gouvernement et les partenaires économiques*», en dépit de l'existence du pacte national économique et social. «*Nous aurions aimé être consultés avant la promulgation de cette loi que nous considérons, dans une certaine mesure, profitable à la production nationale* ».

M. T.

Visite de travail et d'amitié du chef de l'Etat à Cuba

Deux accords de coopération bilatérale entre l'Algérie et Cuba ont été signés, hier mercredi, par le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, et son homologue cubain, Bruno Rodriguez. «*Il s'agit d'une convention consulaire et d'un mémorandum facilitant le déplacement et le séjour de certaines catégories des deux communautés algérienne et cubaine, dans les deux pays*», ont annoncé des sources diplomatiques. Cette signature intervient, pour rappel, à l'occasion de la visite de travail et d'amitié de trois jours, effectuée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à Cuba à l'invitation du président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres cubain, Raul Castro Ruz. Au deuxième jour de cette visite d'Etat, M. Bouteflika s'était entretenu avec son homologue cubain. La coopération bilatérale et des questions d'intérêt commun ont été évoquées par les deux parties, rapporte l'APS. Ces entretiens sont intervenus après une cérémonie officielle d'accueil organisée en l'honneur du président Bouteflika et la délégation algérienne au Palais de la Révolution. Auparavant, le président de la République avait rendu visite à l'ancien président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de Cuba, Fidel Castro Ruz, dans sa résidence à La Havane. Par ailleurs, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est recueilli, mardi dernier à la Havane à la Place de la Révolution, devant la stèle commémorative du héros national cubain, Jose Marti.

Y. D.

AFFAIRE DE L'APC DE SKIKDA

12 années de prison requises contre l'ex-maire et de lourdes peines pour les autres accusés

Le Procureur de la République près le tribunal de Azzaba a, dans l'affaire de détournement de deniers publics, dilapidation de fonds et passation de marchés en violation des lois et règlements en vigueur, requis de lourdes peines à l'encontre de l'ex-P/APC de Skikda, des Vice-Présidents et de pas moins de 27 prévenus, dont des entrepreneurs et fournisseurs en application des dispositions de la loi n° 06/01 du 20/02/2006 relative à la prévention et lutte contre la corruption. Le représentant du ministère public a requis 12 ans de prison pour l'Ex-P/APC et 10 ans pour un des fournisseurs, les seuls prévenus à avoir été placés sous mandat de dépôt lors de l'instruction. Les autres accusés, comprenant trois Vices-présidents, des fournisseurs, des entrepreneurs ainsi qu'un architecte se sont vus requérir des peines tout aussi lourdes variant de 5 à 8 ans de prison ferme. Les avocats de la défense ont eu fort à faire pour tenter de démontrer au tribunal qu'il s'agit d'une machination orchestrée contre le président et les autres accusés. A l'issue des plaidoiries des autres avocats, le tribunal a mis l'affaire en délibéré. Le verdict sera prononcé dans quelques jours.

UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS La protesta continue

Au quatrième jour de protestation, les étudiants de l'université M'hamed Bouguerra, de Boumerdès, maintiennent toujours la pression sur les responsables des œuvres universitaires, afin qu'il reviennent sur la décision de suppression de la mixité dans les résidences universitaires Ziani Lounès et ex-INH.

En effet, les protestataires ont bloqué, hier, pour la deuxième fois consécutive, l'accès au service de l'hébergement et de restauration de la cité universitaire ex-INH, tout en réclamant l'annulation de cette décision. Mais il semble que le bras de fer entre les responsables en charge du dossier et les étudiants protestataires, ne connaîtra pas son épilogue dans les prochains jours. Car, les protestataires ont décidé d'inscrire leur mouvement dans la durée si la principale revendication ne serait pas satisfaite, indique-t-on.

Par ailleurs, la rentrée universitaire dans la wilaya de Boumerdès est tourmentée, non seulement par cette protesta, mais par d'autres facteurs liés essentiellement aux moyens mis à la disposition des étudiants.

Sur ce plan, l'on peut citer le déficit en personnel enseignant, notamment, des langues étrangères et cela, malgré le recrutement chaque année de nouveaux enseignants. A cela, s'ajoute la vétusté de quelques infrastructures pédagogiques qui, pour la plupart, datent des années 1970.

Tahar Ounas

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES AUJOURD'HUI

30% des Algériens auront plus de 60 ans en 2050

30% de la population auront plus de 60 ans en 2050. Aujourd'hui, on s'interroge sur la prise en charge accordée à cette tranche de la société surtout que l'on sait que 66,8% de cette frange souffrent d'au moins une maladie chronique et que la moitié survit avec une pension de retraite souvent insignifiante.

PAR TASSADITE LEFKIR

La proportion des personnes âgées en Algérie atteindra 20% en 2030, soit 6,7 millions de personnes. 83% de cette frange sont analphabètes, selon des statistiques établies par le ministère de la Solidarité, dont une copie est parvenue à notre rédaction. Selon ces données, 30% de la population aura plus de 60 ans en 2050. Aujourd'hui on s'interroge sur la prise en charge accordée à cette tranche de la société surtout que l'on sait que 66,8% de cette frange souffrent d'au moins une maladie chronique et que la moitié survit avec une pension de retraite souvent insignifiante. L'Etat depuis les années 90 s'est investi dans la consolidation des relations familiales qui ont pris un contrecoup dû à la crise économique. Certaines mesures ont été prises pendant que d'autres sont en cours. L'année dernière une loi prévoyant des sanctions contre les enfants abandonnant leurs parents a été adoptée. L'objectif recherché par le ministère de la Solidarité, à travers cette loi, est de transformer les centres pour personnes âgées existants à



Abandonnés, il vivent mal leur solitude.

Ph : Amine CH / Midi Libre

travers le territoire national en des centres d'accueil réservés exclusivement aux personnes sans attaches familiales. Des peines d'emprisonnement sont également prévues dans la même loi pour les contrevenants. Cette loi veut inciter les familles ayant leurs parents dans ces asiles pour personnes âgées à les reprendre, l'Etat se montre prêt à soutenir ces familles, notamment celles nécessiteuses, à travers une indemnité variant entre 18.000 et 20.000 DA.

Pour ce qui est du quotidien de cette catégorie, selon des statistiques, 60% des pensionnaires des maisons de retraite pensent au suicide, 40% des personnes âgées sombrent dans le désespoir alors que plus de 100.000 sont atteints de sénilité. C'est le vide, spectre qui fait que la vie des vieilles personnes devienne un cauchemar. Les associations activant sur le terrain, appellent à la création de centres et de commodités au profit des personnes âgées leur permettant d'apprendre, de se

changer les idées, et de pratiquer différentes activités adaptées. Ces associations souhaitent l'organisation de campagnes de sensibilisation pour inscrire les personnes âgées dans les centres d'alphabétisation, leur permettant d'apprendre à lire et écrire et pouvoir trouver ainsi une occupation dans la lecture notamment. Ces associations dénoncent également les conditions d'hébergement dans certains centres sous tutelle des APC. Le détournement de dons et la mal-gestion des ressources sont le maître mot dans ces hospices, selon un constat dressé par celles-ci. Sur le plan psychologique, les spécialistes indiquent que les maladies chroniques et pressions psychologiques constituent 80% des raisons de décès des personnes âgées en Algérie, conséquence de la situation déplorable dans laquelle évolue cette frange de la société. Ils appellent d'ailleurs à l'élargissement des soins à domicile.

T. L.

APRÈS LES DÉGÂTS À ANNABA

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE POUR FAIRE LE BILAN

PAR MOHAMED RAFRAF

Les dernières intempéries ont été, à Annaba et à l'instar d'autres localités du pays, lourdes de conséquences en termes de dégâts matériels notamment. Une première évaluation, établie par les services compétents de l'APC de Annaba, fait état de plus de 200 milliards de centimes. Selon des confirmations émanant du P/APC en présence le Dr Bensaïd, une commission d'enquête mixte composée essentiellement de cadres des services techniques et d'urbanisme et ceux de la Dlep (Direction du logement et des équipements publics) a été mise sur pied, au lendemain même des inondations, afin de situer les responsabilités des uns et des autres et de présenter un bilan aux collectivités. Selon la même source,



27 entreprises, de statut public et privé, sont ciblées par une action en justice, «pour défaillances professionnelles multiples». D'un autre côté les mêmes entreprises, concernées par l'opération de rénovation du système d'assainissement des zones sensibles, sujettes aux débordements récurrents et autres infiltra-

tions, imputent la responsabilité des crues à la situation de ces quartiers populaires, (La Cité, Kouba, La Colonne, Rizi Amor...), «en effet les eaux de pluie, en amont de la ville ont charrié sur leur passage, débris divers et décombres, provenant des constructions en hauteur, et qui n'ont pas été évacués à temps», affir-

me-t-on. Arguments à l'appui, ils citent le cas des réseaux rénovés dont les avaloirs n'ont pas été bouchés : «Ce qui prouve, est-il conclu, que les travaux ont été réalisés dans les règles de l'art et dans le strict respect des cahiers des charges». D'un autre côté, pour éviter un remake du scénario dramatique de la semaine passée, les pouvoirs publics, épaulés par les quatre entreprises (Khezzane, SNC Ghimouz, ETP Bouchareb et ETP Haddad) continuent, à ce jour, de déblayer et dégager les voies encombrées de débris en tous genres.

«L'APC, indique le P/APC, a mobilisé près de 400 camions afin d'évacuer plusieurs milliers de tonnes de déchets».

M. R.

PH / F. Boudiaf / Midi Libre

PIERRE LABBÉ EXPLIQUE LA STRATÉGIE DE DIAMAL ET DE BMW AU SALON DE L'AUTO

Optimiser les ventes et stabiliser les prix des véhicules

Pierre Labbé a indiqué que «l'objectif de Diamal consiste à faire profiter nos clients de bonnes affaires durant la période de dumping aujourd'hui, alors que le marché algérien se rétrécit; mais, néanmoins, le volume de Diamal est présent».

PAR AMAR AOUIMER

«**E**n 2009, la marque automobile américaine Chevrolet a enregistré un certain recul provisoire des ventes en raison de la concurrence exacerbée et d'autres facteurs défavorables, tels que l'interdiction du crédit automobile, le fléchissement du dinar, de la parité de la devise et des mesures gouvernementales», a, notamment, déclaré le représentant de Diamal, regroupant les marques Chevrolet, Opel, Isuzu et DAF, Pierre Labbé, hier au cours d'une conférence de presse organisée à la Safex où la 13^e édition de ce salon enregistre un faible engouement du public comparativement à l'année précédente.

Le conférencier a lancé un message dans lequel il a indiqué que «l'objectif de Diamal consiste à faire profiter nos clients de bonnes affaires durant la période de dumping aujourd'hui, alors que le marché algérien se rétrécit; mais, néanmoins, le volume de Diamal est présent».

Par ailleurs, une opération de déstockage maximale aura lieu prochainement afin de baisser les prix, ce qui sera complètement au bénéfice des clients.

Diamal, qui est le concessionnaire officiel et le distributeur exclusif des marques Chevrolet, Opel, Isuzu et DAF, a réalisé la vente de 35.610 véhicules neufs en 2008, dont 30.500 Chevrolet et 2.150 camions Isuzu, confortant largement sa 4^e position dans un marché, toutes marques confondues, en progression de 26% à 248.000 unités.

Au salon de l'automobile d'Alger 2009, la nouvelle Chevrolet Cruze essence (1600cc), en deux versions, la LT



Conférence de presse de Pierre Labbé.

Ph: Fouzi Boudiaf / Midi Libre

et LT et boîte automatique, est appelée à devenir l'icône du moyen haut de gamme et elle dépasse le niveau de qualité de sa catégorie. Durant l'année en cours, Diamal a vendu un nombre peu appréciable de véhicules, toutes marques confondues, jusqu'à août 2009, à savoir 19.395 automobiles, soit une diminution des ventes de 22,6% par rapport à 2008.

Présentant la marque BMW, Labbé a indiqué que ces derniers mois ont été difficiles pour la vente, mais depuis 9 mois, il a réussi à stopper le recul des ventes en stabilisant la croissance.

Quant à Paul de Courtois, directeur régional pour le Maghreb, il a mis en relief la superficie de son stand au salon d'Alger et le matériel utilisé dans les salons internationaux de l'automobile de Paris et de Francfort.

Il estime que le 50^e anniversaire de la marque MINI engendrera une croissance de ses ventes sur le marché algérien où elle perce depuis 2008.

Une délégation de BMW Group venue de Munich présente en avant-première trois grandes nouveautés de la marque BMW, à savoir la nouvelle BMW X1, la nouvelle BMW Série 5 Gran Turismo et la nouvelle BMW 760Li. Sur le marché mondial, BMW Group a vendu 817.183

voitures des marques BMW, MINI et Rolls Royce sur les huit premiers mois de l'année.

Sur le seul mois d'août, BMW Group a livré 91.790 voitures des marques BMW, MINI et Rolls Royce. Le recul des ventes de BMW Group s'est ralenti en août, pour le cinquième mois consécutif.

Ian Robertson, membre du Directoire de BMW AG, en charge des Ventes et du Marketing se dit confiant et déclare : «nous allons actuellement dans la bonne direction, nous regagnons chaque mois depuis Avril du terrain. En Août, la tendance s'est poursuivie. Je suis raisonnablement optimiste quant au fait de retrouver le chemin de la croissance dans les mois à venir et de rester cette année le leader mondial des constructeurs de voitures premium».

Selon BMA, «depuis 2007, date à laquelle ont commencé les relations professionnelles entre Bavaria Motors Algérie et BMW Group, et parallèlement à l'économie algérienne qui a connu une phase de croissance, les ventes de BMW n'ont cessé de progresser : plus de 40% en 2007 et à nouveau en 2008. Cette année 2009 marquera une stabilisation des ventes à un haut niveau».

A. A.

LA MESURE ENTRE EN APPLICATION AUJOURD'HUI

Plus de marchandises non conteneurisées au port d'Alger

PAR CHAFIKA KAHLAL

«**L**a nouvelle mesure portant sur la réorientation du trafic de marchandises non conteneurisées sur d'autres ports que celui d'Alger prendra effet dès aujourd'hui. Ainsi, les navires transportant des cargaisons de rond à béton et bois, de produits alimentaires non conteneurisés, de marchandises diverses non conteneurisées et de véhicules (car-carriers), ne sont plus autorisés à décharger leurs marchandises au port d'Alger à partir d'aujourd'hui. Cette décision a été prise, fin juin, en Conseil Interministériel, pour mettre fin à la situation de conges-

tion de certains ports, notamment celui de la capitale. Un délai de trois mois avait été accordé aux opérateurs portuaires, notamment les concessionnaires, pour s'adapter aux nouvelles mesures.

Les ports de Djen Djen à Jijel, Mostaganem et Ghazaouet sont retenus pour la réception des navires transportant des véhicules (car carriers). Les autres ports, à savoir Oran, Bejaia, Annaba, Skikda, Arzew et Ténès, sont appelés à traiter les autres catégories de produits importés par voie maritime. La nouvelle réorientation du trafic maritime intervient pour désengorger le port d'Alger, marqué par un allongement de la durée à quai des

navires et une importante rade qui se traduit par des impacts extrêmement pénalisants pour l'économie, notamment par le taux de fret et primes d'assurances élevées, des taxes de congestion et des surestaries, a expliqué récemment le ministère des Transports.

La nouvelle mesure vise également à assurer une fluidité des trafics portuaires à travers une meilleure utilisation des capacités portuaires existantes. D'après des estimations officielles, quelque 70 navires sont maintenus, d'une manière journalière, en rade et à quai et dont le coût est estimé à 700 millions de dollars par an.

C. K.

VU LE COÛT ÉLEVÉ DE LEUR IMPORTATION

L'ONLM appelle à la fabrication des appareils de poids et de mesure

Le directeur général de l'Office national de métrologie légale (ONML), M. Sid-Ali Réda Ben El Khaznadj, a souligné, hier à Alger, la nécessité de fabriquer localement les appareils de poids et de mesure dans le but de réduire leur importation de plus en plus coûteuse. «La facture d'importation des appareils de poids et de mesure est énorme et nous devons encourager les investissements afin de les fabriquer en Algérie et gagner ainsi en temps et en argent», a affirmé M. Khaznadj à l'occasion de la 13^e journée nationale de la métrologie, placée cette année sous le thème de «L'investissement dans le domaine de la métrologie». Il a préconisé, dans ce contexte, de conjuguer les efforts entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques pour développer une industrie de fabrication et de maintenance des appareils de poids et de mesure.

«Une concertation s'impose entre les pouvoirs publics et les différentes parties pouvant jouer un rôle dans le développement d'un tissu industriel spécialisé en métrologie», a-t-il estimé. M. Khaznadj n'a pas manqué, toutefois, de mettre en exergue l'importance de l'activité métrologie qui, a-t-il dit, est «devenue une discipline essentielle dans l'industrie et se veut une force de la compétitivité». Il a également évoqué les efforts consentis par son établissement en vue de réaliser prochainement un laboratoire de métrologie de référence au niveau de la nouvelle ville de Sidi Abdallah dans la capitale qui permettra de réduire la dépendance de l'Algérie vis-à-vis de l'étranger en matière de métrologie. Pour sa part, le représentant du ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements, M. Hamoud Benhamdi, a relevé l'importance qu'accorde l'Etat au développement d'activités comme la métrologie et la normalité, devenues essentielles à l'économie et à l'industrie nationales.

CHAFIKA KAHLAL

LES AUTORITÉS FINANCIÈRES EUROPÉENNES LE CONFIRMENT

La crise financière dans la zone euro persiste

Des autorités financières européennes ont soutenu, à Bruxelles, la tendance à la reprise de l'économie de la zone euro, mais ont, toutefois, reconnu la persistance de la crise financière qui a impliqué les systèmes bancaires, les marchés boursiers et le flux du crédit. Cette tendance est ainsi affirmée cette semaine par le Président de la Banque centrale européenne (BCE) Jean-Claude Trichet, et le Président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, qui ont insisté devant les eurodéputés que "l'arrêt des mesures de soutien financier n'est pas opportun".

"L'économie de la zone euro montre des signes de stabilisation, mais la crise n'est pas encore passée", a déclaré à la commission économique M. Trichet, questionné sur la mise en œuvre du Comité de risque systémique et la mise à disposition de crédits aux entreprises. "Le moment n'est pas encore venu de changer de stratégie", a déclaré M. Trichet, à propos des mesures non-conventionnelles mises en place par la BCE pour soutenir le système financier. "Il ne sera toutefois pas possible de maintenir cette forte intervention sur le marché monétaire de la zone euro pour longtemps", a-t-il prévenu. R. E.

ÉCOLES PRIVÉES EN ALGÉRIE

L'autre appui de

Les écoles privées après avoir connu un engouement particulier de la part des parents désireux d'offrir, ce qui est à leurs yeux, une instruction de qualité; ont traversé par la suite une zone de turbulences suite à l'intervention du ministère de tutelle ayant décidé de mettre un terme à une certaine anarchie constatée. Le point de discorde résidant, principalement dans la langue utilisée pour l'enseignement des matières scientifiques. Aujourd'hui il semblerait qu'un consensus aurait été atteint, mais l'école publique reste

toutefois le bastion fort et a encore de beaux jours devant elle. Les parents qui avaient opté pour l'école privée, à leur corps défendant, rejoignent l'école publique après l'alignement des programmes. D'autres préfèrent continuer à envoyer leurs enfants dans ces établissements privés pour les avantages qu'ils leur offrent : nombre d'élèves réduit dans les classes, encadrement pointilleux, demi-pensionnat, transport, même si toutes ces commodités ont un prix et pas toujours à la portée de toutes les bourses.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Suite à l'ouverture démocratique, l'État algérien a entériné, officiellement, l'existence des établissements scolaires privés. Ils viennent ainsi renforcer les capacités du pays et compléter les efforts de l'école publique pour satisfaire la demande en éducation. L'expérience des écoles privées en Algérie est relativement récente, mais le démarrage n'a pas été mauvais. Ces écoles sont régulièrement inspectées, certaines ont été sanctionnées. « Cette réalité que vous décrivez ne nous réjouit pas pour la simple raison que les enfants scolarisés dans ces écoles privées sont aussi nos enfants. Le MEN continuera à aider, à encourager et à accompagner ces établissements tout en restant vigilant », avait déclaré le ministre de l'Éducation nationale la veille de la rentrée scolaire 2009-2010. notre système éducatif est tenu de valoriser son appartenance géographique, historique, humaine et civilisationnelle. Il doit promouvoir les valeurs en rapport avec l'algérienité, perçue en tant que trame historique de l'évolution de notre société. Ces valeurs ont trait aux dimensions nationale, scientifique et technique, humaine et universaliste. Il nous appartient de leur donner vie en les enracinant dans l'esprit et le cœur de nos enfants. À cet effet, les matières structurantes la personnalité ont été introduites telles que l'éducation civique et morale, l'histoire, la géographie, l'éducation islamique et la langue arabe. Depuis quelques années, le secteur privé de l'éducation fait face à beaucoup de problèmes suivis de la fermeture de nombreux établissements scolaires privés. La revendication des parents ayant opté pour ces établissements est pourtant claire et défendable, puisqu'ils ne sont nullement contre le programme algérien en langue arabe, mais exigent que les matières scientifiques soient enseignées en langue française. « une fois à l'université, cela leur servira beaucoup surtout dans les filières technologiques et scientifiques. Nous voulons que nos enfants puissent continuer leur scolarité dans ces établissements ». Beaucoup de chefs d'établissement restent sereins face à ces nombreux remous, ils sont nombreux à dire que le programme enseigné au niveau de leurs écoles répond parfaitement aux normes et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. « Il n'y a pas lieu d'être inquiets puisque notre école dispense les deux programmes. Nous nous sommes organisés de manière à ce que certaines matières soient enseignées en langue arabe, à l'instar de l'histoire et la géographie. La langue arabe est aussi enseignée. Mais les matières scientifiques sont enseignées en langue française », nous dit-on. « D'ailleurs même le secteur public a lui-même adopté cette méthode (utiliser la langue française dans les matières scientifiques) alors qu'en 2004 cela n'était même pas envisageable », nous dira un chef d'établissement

Instruction privée ou publique... cruel dilemme des parents

En préparant ce sujet nous avons rencon-



Ph./Amine Ch. Midi Libre

tré des dizaines de chefs d'établissement, des parents d'élèves et des élèves bien sûr. Faisons parler d'abord une enseignante du secteur public : « Le programme enseigné dans les écoles privées s'ouvre sur le monde et permet aux enfants de faire des découvertes et de s'épanouir. J'aurais souhaité que les élèves du secteur public puissent eux-aussi bénéficier de cet enseignement de qualité ».

« Je crois que les conditions d'enseignement ne sont pas les mêmes, les écoles privées offrent plus de commodités, il y a moins d'élèves et plus d'exigences de la part des parents qui payent cher la scolarisation de leurs enfants justement pour qu'ils aient une meilleure éducation », nous affirme un parent d'élève rencontré près d'une école privée à El Achour. « Les choses ont un peu changé depuis la loi de 2004 d'adaptation du programme national dans toutes les écoles privées en Algérie. Alors qu'avant les programmes d'enseignement étaient dans leurs majorités identiques dans la majorité des écoles privées sauf celles ayant adopté le CNED spécifique au programme dispensé dans les écoles françaises et établi par le ministère de l'Éducation française », explique une maman. La nouvelle mesure du ministère de l'Éducation menace particulièrement ce

type d'école dont les certificats de scolarité ne sont pas reconnus en Algérie. Les épreuves du brevet et du baccalauréat sont organisées par le CNED à Paris ou à Toulouse. « Nombreux sont les parents qui inscrivent leurs enfants dans ces écoles justement pour avoir un niveau d'études équivalent à celui français », affirme un parent d'élève.

Même pour les nombreux établissements dont les élèves n'étaient soumis à aucune évaluation, même celles nationales. Les différends responsables que nous avons rencontrés sont unanimes pour dire que leurs écoles avaient pour objectif : de former de bons bilingues pour qu'ils puissent suivre normalement les études supérieures dont plusieurs filières sont généralement dispensées en langue française. « L'échec flagrant dès la première année dans les universités algériennes est édifiant. Les étudiants arrivent dans l'enseignement supérieur avec une formation arabophone alors qu'ils sont appelés à suivre leur cursus en langue française. Dans notre école, nous enseignons les deux programmes et nos élèves sont astreints de passer le brevet national en candidat libre au même titre que les élèves des écoles publiques. Et cela est l'autre avantage de ces écoles au regard des parents et des responsables de ces écoles. Nous n'avons rien

inventé. Nous avons adopté un système algérien performant qui a été mis de côté il y a quelques années au profit du fondamental. Nous n'avons pas l'intention d'expatrier nos enfants. Les pouvoirs publics devraient plutôt permettre aux écoles privées de passer le brevet spécifique, tout en enseignant bien sûr l'histoire et géographie en langue arabe et un volume horaire conséquent pour la langue arabe, comme c'était le cas dans l'établissement Bouamama à Alger », nous explique une directrice d'école qui a requis l'anonymat. Quant à la nouvelle disposition réglementaire, notre interlocutrice estime que son école n'est pas du tout concernée. « Nous avons invité les responsables du ministère à se rapprocher des établissements pour mieux s'enquérir de la situation et nous arrivons à coopérer pour une meilleure éducation de nos enfants », a-t-elle conclu.

Le bilinguisme ne serait pas un point de discorde entre le MEN et le privé

Le problème qui est posé depuis déjà quelques années, à savoir le bilinguisme dans les écoles privées en Algérie, a fait l'objet de discussions et de négociations entre le ministère de tutelle et les chefs des établissements privés. Le premier a exigé l'enseignement en langue officielle pour « protéger les valeurs du pays », cette question pour plusieurs chefs d'établissements interrogés, ne constitue nullement un problème entre les deux parties. « Ces écoles privées doivent être encadrées par des pédagogues arabophones et franco-phones. Notre souci est l'avenir des enfants et on se bat pour le bilinguisme qui fait le poids de ces écoles. Et maintenant nous sommes allés vers l'introduction de l'anglais dès les premières années d'enseignement », a-t-on indiqué. Ainsi, la décision du ministère ne constituerait pas, selon nos interlocuteurs, une menace mais juste une mise en conformité. Il est à rappeler que plus de 30% des écoles n'ayant pas respecté cette loi sont considérées, après les délais, en situation d'exercice illégal. Ainsi, elles seraient, selon l'article 39 du même décret, passibles de l'ap-

Les établissements privés auront tout le temps de prouver leurs capacités

L'enseignement privé en Algérie étant « récent », le ministre a affirmé que son secteur « ne demandera pas de comptes aux établissements privés à l'heure actuelle, car l'étape de leur évaluation viendra après ».

Le ministre de l'Éducation nationale a saisi l'occasion pour saluer certains établissements qui ont réussi dans le secteur privé et qui peuvent être cités en exemple à l'instar de l'établissement El Massir d'El Achour qui affiche ses succès d'année en année. Ces écoles, a ajouté le ministre, « seront fortement soutenues par le ministère », car elles placent l'intérêt de l'élève au-dessus de toute considération. abordant les équipements et matériels pédagogiques, il dira, « si je décide d'appliquer la loi, je fermerai 90% de ces établissements ». Manière de dire que ces établissements souffrent d'exiguïté et manquent d'équipements. Le ministre promet de soutenir ces établissements, avec les moyens dont il dispose. Il affirme qu'il a donné des instructions fermes pour leur approvisionnement en manuels scolaires. **C. K.**

L'éducation nationale

plication des dispositions légales en la matière. «Halte à l'anarchie qui règne dans ce secteur», avait tonné la tutelle tout en signalant que le gouvernement est prêt à donner un nouveau souffle à ce secteur considéré comme «complémentaire à l'école publique». Benbouzid s'est montré intransigeant sur ce point : «Je pourrais peut-être fermer les yeux sur certaines choses telles le bâti, la cour mais je ne ferai aucune concession sur le programme et la langue enseignée. Cette dernière est un facteur d'intégration sociale très important. Une fois cette expérience faite, nous pourrions, si besoin est, changer le décret, ce n'est pas un verset coranique».

Combien d'établissements privés en Algérie ?

Après avoir débuté à 85 écoles privées en Algérie avec 45 pour la capitale, elles sont aujourd'hui 152 réparties sur 14 wilayas. Alger vient en tête avec 94 écoles, suivie de Tizi-Ouzou. 118 établissements privés ont eu l'agrément des autorités et activent sous l'œil vigilant des services du Men. Huit écoles de plus ont été agréées puisque durant l'année 2007, 111 écoles d'enseignement privé ont reçu l'accord de la tutelle.

Tizi-Ouzou arrive en deuxième position suivie de Annaba de Constantine, Béjaïa, Blida, Oran, Tlemcen, Jijel et enfin Sétif, El Oued, Mila, Chlef et Boumerdès avec une école dans chacune de ces villes. Auparavant, l'Algérie comptait près de 380 écoles privées, dont une centaine pour l'enseignement primaire. Le nombre d'élèves inscrits dans ces établissements scolaires privés augmente d'année en année. Selon le ministre de l'Éducation, ils étaient près de 25.000 élèves à travers le territoire national. D'autres sources indiquent que leur nombre a atteint les 80.000, tous paliers confondus, de la maternelle au brevet. Certains établissements privés qui exerçaient dans l'illégalité ont fait leur apparition au cours des années 90. Au début des années 2000, les pouvoirs publics se sont éveillés et ont décidé d'ouvrir ce dossier et de faire le ménage en mettant un terme à l'anarchie entourant ces établissements.

Une loi pour l'organisation du secteur de l'éducation privée

Le gouvernement algérien a confectionné une loi dont la mise en application devait être à l'automne 2005. Le chef de l'État lui-même s'est exprimé sur le sujet, le 12 avril 2005, devant les ministres de l'Éducation de l'Union africaine (UA). Il avait rappelé à qui voulait l'entendre que «toute institution privée qui ne tient pas compte du fait que l'arabe est la langue nationale et officielle, et qui ne lui accorde pas une priorité absolue, est appelée à disparaître». Le ministre de l'Éducation, Benbouzid, est sorti alors de sa réserve et a décidé de suivre à la lettre les instructions du premier magistrat du pays. Il a, à cet effet, menacé de fermer les écoles qui ne se conformeraient pas au programme officiel, notamment à un enseignement à 90% en arabe, en insistant sur le fait qu'il ne pouvait y avoir de réforme au détriment de la langue arabe et de l'identité nationale. À partir de cet instant, les déboires ont commencé pour les gestionnaires de ces écoles, qui éprouvaient des difficultés à se soumettre aux mêmes programmes et au même encadrement que les écoles publiques. Un délai d'une année a été donné aux établissements privés pour se conformer à la réglementation ; sans cela elles devront cesser leurs activités. Moins d'une année après son avertissement, le président Bouteflika est passé à l'acte en fermant, en février 2006, plus de 40 écoles privées pour cause de «déviation linguistique» et d'«antinationalisme». Cette opération est intervenue à la suite d'une ordonnance prési-

dentielle qui exigeait d'enseigner «obligatoirement en langue arabe dans toutes les disciplines et à tous les niveaux».

Les sources de financement des écoles privées doivent être connues de l'État

La réglementation oblige les propriétaires des écoles privées à déclarer leurs sources de financement et leur interdit de recevoir des fonds d'associations nationales ou d'organismes étrangers sans l'aval du ministère de l'Éducation. Cet état de fait a découragé un grand nombre de directeurs d'établissements privés, qui ont décidé de baisser les bras.

Aujourd'hui, ils sont confrontés à de multiples problèmes, à leur tête celui relatif à la durée de la période de transition, jugée «courte». «Il est difficile, en trois ans, de convertir les élèves qui ont suivi leur cursus en langue française au programme national. Le niveau des élèves en arabe est très faible pour pouvoir suivre les matières scientifiques dans cette langue. Nous demandons donc le prolongement de cette durée», a soutenu un directeur d'établissement privé. «Beaucoup d'établissements font de la profession de l'éducation et de l'enseignement un fonds de commerce», a affirmé le ministre. Il dira à ce propos, qu'un grand nombre d'élèves du secteur privé rejoignent les écoles publiques, telles que l'établissement Bouamama dont le nombre d'élèves dépasse les 40 par salle de classe. Benbouzid ne donne pas de chiffres ni de raisons particulières pour expliquer ce nouveau phénomène mais insiste auprès des chefs d'établissement pour améliorer les conditions d'accueil et la qualité de l'enseignement. Abordant la question des résultats obtenus dans les différents examens, le ministre a affirmé que les résultats du baccalauréat sont proches de la norme nationale, contrairement à ceux du BEM qui restent faibles et qui ne dépassent pas les 30%. Il a qualifié les résultats de la fin du cycle primaire de «très encourageants» (plus de 90% de reçus cette année).

Quelles sont les possibilités offertes aux enfants ?

L'école privée garantit, aux yeux des parents, une scolarité de qualité, la possibilité d'une bonne réussite et aussi la tranquillité du moment que le parent confie son enfant à l'école et c'est cette dernière qui s'occupe de tout ; son transport, un demi-pensionnat et les cours de soutien, donc rend un inestimable service aux parents.

Le premier responsable du secteur éduca-



Ph: Amine Ch. Midi Libre

tif s'est montré intransigent en ce qui concerne la problématique de la contractualisation des responsables d'établissements privés avec le Centre national d'enseignement à distance français. Il dira, à cet égard, «qu'aucune école n'a le droit, désormais, de contracter avec le Cned sans l'autorisation de la tutelle». «Ceci dit, vous pourrez le faire (contracter) à titre personnel», propose-t-il. Il préconisera, en outre, aux directeurs des écoles privées de procéder à un «programme SMIG», faisant ainsi allusion aux matières optionnelles, afin de permettre aux élèves d'apprendre tout en maîtrisant leur langue maternelle. «Mais ne chargez pas trop la machine».

Le premier responsable du secteur a affiché son entière disposition, lors d'une rencontre à la veille de la rentrée scolaire 2009-2010, à l'ITE de Ben Aknoun, à prendre en charge diverses questions posées et à y apporter son aide concernant l'institution d'un plan de carrière au profit des enseignants des écoles privées, leur formation au même titre que ceux exerçant dans les établissements

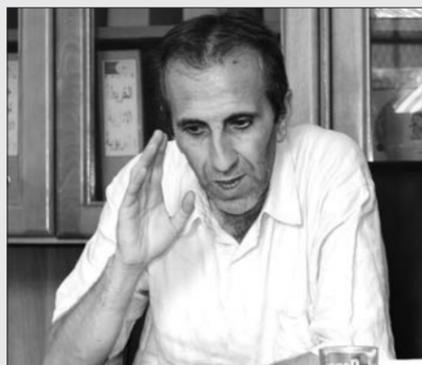
scolaires publics, l'ouverture des unités de dépistage de santé scolaire. En échange, il a sollicité leur aide pour l'enseignement préscolaire qui est très développé au sein des écoles privées. Tout en insistant sur la «lourde» responsabilité, dans la formation des générations montantes, le ministre a évoqué «le grand intérêt accordé par l'État dans cette noble mission». Et d'ajouter «cet intérêt est représenté par les 7,5 milliards de dollars par an (500 milliards de dinars) alloués au secteur. Il n'a pas manqué de rappeler la mission de l'école qui se résume en la formation des générations. Il a fait part aussi de la disponibilité de son secteur à aider les établissements scolaires privés qui remplissent les conditions dans la formation des générations montantes, de toute l'aide et l'intérêt du ministère de tutelle». Cette aide, a-t-il ajouté, «réside dans l'amélioration des niveaux pédagogiques et éducatif de ces établissements, la formation des enseignants et d'autres activités pédagogiques»...

C. K.

SALIM AÏT AMEUR, DIRECTEUR DU GROUPEMENT SCOLAIRE SALIM ET PRÉSIDENT DES ASSOCIATIONS DES ÉCOLES PRIVÉES EN ALGÉRIE

«Ensemble pour une meilleure éducation de nos enfants»

Salim Aït Ameur, directeur du groupement scolaire Salim et président des associations des écoles privées d'Algérie au cours d'un entretien accordé au *Midi Libre*, nous a affirmé que l'école publique a, de son côté, fait d'extraordinaires progrès et que les réformes sont la meilleure preuve de cela. «Il est temps de travailler ensemble pour une meilleure éducation de nos enfants, privé ou publique l'essentiel est d'implanter au sein des écoles les valeurs d'amour du pays, de la fierté des origines et de l'histoire dans les cœurs de nos enfants pour construire, tous ensemble, un meilleur avenir de notre pays. Il est temps d'arrêter les massacres entre l'État (ministère de l'Éducation) et les écoles privées alors qu'aucun conflit n'existe entre les deux, bien au contraire en travaille ensemble pour trouver les



meilleurs programmes pédagogiques afin de préserver les objectifs nobles de notre mission qui sont de donner la meilleure éducation aux générations futures, pour un retour aux valeurs. Ce serait de l'ingratitude que de nier ce que l'État a fait pour nous en aidant les écoles privées en Algérie

à compléter le rôle de l'État tout en offrant le libre choix aux parents d'inscrire leurs enfants là où ils verront le meilleur pour eux», a-t-il ajouté.

Va-t-on vers l'annulation du registre du commerce ?

Tout en reconnaissant que l'école privée est une société, vu son aspect commercial, Salim Aït Ameur nous a transmis son souhait que l'État trouve des dispositions pour ne peut la mettre (cette catégorie d'école) dans la même catégorie que les autres activités commerciale, parce qu'elle est en premier lieu en train de rendre un service et quel service !!! Une mission très noble ; celle de construire une génération, implanter des valeurs et transmettre une éducation pour construire l'avenir de tout un pays fort, uni et solidaire.

C. K.



CHLEF

15 locaux fermés et 6,5 qx de produits saisis

Les services de contrôle des prix et de la qualité de la Direction de la concurrence et des prix (DCP) dans la wilaya de Chlef ont effectué 2.866 interventions durant le mois de ramadhan. Ces interventions, menées par 15 brigades de contrôle, ont ciblé les commerces des produits de large consommation durant le mois de ramadhan comme les pâtisseries orientales, les boucheries, les restaurants, les commerces de débits de boissons gazeuses ainsi que ceux des fruits et légumes. 15 locaux commerciaux ont été fermés et 6,5 quintaux de produits de différentes natures saisis.

K. H.

MEDEA

Pillage de sable



Le pillage de sable au niveau du gisement de « Msiline », dans la commune de Boughezoul, au sud de Médéa, persiste en dépit de sa

fermeture, en 2005, par arrêté de la wilaya pour « non-conformité du matériau » avec les normes de construction en vigueur. Le volume des saisies opérées régulièrement par les services de la Gendarmerie nationale atteste de la persistance de ce phénomène malgré le renforcement des mesures de contrôle en vue de mettre un terme à ce pillage.

20.000 tabliers roses et bleus seront distribués

Un lot de 20.000 tabliers scolaires de couleurs bleu et rose a été confectionné et livré lundi, au siège de l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem). Ce lot sera acheminé, dans les prochains jours, vers les points de collecte installés spécialement par le ministère de la Solidarité qui a chapeauté cette opération, pour être ensuite distribué aux élèves démunis recensés à travers le territoire national.

BEJAIA

Un nouveau directeur pour la radio locale



Ahmed Belaidi, a été installé, mardi dernier, à la tête de la station de la radio locale de Bejaïa, Radio Soummam, en remplacement de Khaled Akchout, désigné pour conduire à bon port le projet de création d'une station de radio locale à Tizi-Ouzou. Premier direc-

teur de cette station, inaugurée en 1996, M. Belaidi, fait figure de vétéran au sein de l'ENRS où il a occupé différents postes de responsabilité, dont notamment celui de journaliste et commentateur sportif à la chaîne I. Tout récemment, en janvier 2009, il a été récipiendaire du « Micro d'or », obtenu en récompense d'une de ses émissions phares, *Regard sur le droit et l'être*, une émission juridico-politique. M. Belaidi, qui a fait ses débuts à l'APS, a regagné la radio en mars 2006.

AIN DEFLA, RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'EFFECTIF PÉDAGOGIQUE RENFORCÉ

L'effectif pédagogique sera renforcé, lui aussi, lors de la prochaine rentrée par le recrutement de 32 nouveaux enseignants pour atteindre au total 272 enseignants dont 54 professeurs spécialisés (PSEP) de niveau 1 et 2 appelés à encadrer 1.072 stagiaires.

PAR KAWTHER HELAÏMI

Dès la prochaine rentrée, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de Aïn Defla réceptionnera 28 nouveaux équipements techniques et pédagogiques qui viendront s'ajouter aux 161 déjà existants au niveau des différents centres de formation. Trois batteries de cuisine seront mises en service au profit des CFPA de Khemis Miliana, Aïn Defla, et Miliana. Les CFPA de Djendel, Bordj Emir Khaled et l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) de Khemis Miliana bénéficieront d'un groupe électrogène chacun.

L'effectif pédagogique sera renforcé, lui aussi, lors de la prochaine rentrée par le recrutement de 32 nouveaux enseignants pour



Des batteries de cuisine pour trois CFPA.

atteindre au total 272 enseignants dont 54 professeurs spécialisés (PSEP) de niveau 1 et 2 appelés à encadrer 1.072 stagiaires. Dans le cadre de la formation conventionnée, le secteur assurera la formation de deux sections spécialisées pour le compte du secteur de la jeunesse et des sports, l'une pour les techniciens supérieurs en marketing sportif au niveau de l'INSFP de Khemis Miliana, et l'autre pour la formation des agents spécialisés en gazon et espaces verts au niveau du CFPA de la même ville. D'autres conventions avec différents secteurs sont prévues avant la fin de l'année en

cours, notamment la formation de courte durée de 150 détenus relevant des trois établissements pénitentiaires de la wilaya, en plus de la programmation d'une opération de courte durée concernant la spécialité « Initiation en informatique ». Outre les 34 structures opérationnelles à travers les communes de la wilaya, le secteur compte actuellement trois CFPA en chantier proposant une capacité d'accueil de 300 postes dans les communes de Tacheta, Eddir Lakhdar et Aïn Defla, neuf terrains de sport « matico » ainsi que deux bibliothèques.

K. H.

BOU-SAÂDA, HYDRAULIQUE

Travaux de nivellement

Le projet ayant pour objectif la protection de la ville de Bou-Saâda (M'sila) contre les inondations sera réceptionné avant la fin du premier trimestre 2010. Les travaux de ce projet, qui a nécessité une enveloppe financière d'un milliard DA, portent sur l'aménagement du lit des oueds de Ghilassa, Ennakab et Bou-Saâda lesquels ceinturent la ville. Selon le directeur de l'hydraulique, les travaux dudit projet ont démarré au cours de la semaine en cours après les travaux de nivellement au niveau de la partie urbaine de oued Ghilassa ainsi que par la réalisation de galeries sur oued Mitar. Ces travaux ont été confiés à deux entreprises, l'une algérienne et l'autre chinoise alors que les études techniques sont menées en parallèle. Selon le res-



ponsable du secteur, l'exécution de ces actions tient compte, conformément aux exigences du cahier des charges, de la protection de ressources naturelles et touristiques de cette ville abritant 180.000 habitants dont les vestiges du moulin Ferrero, le chemin touristique et les vieilles oasis enserrées par la dépression de oued Bou-Saâda. Les travaux sont également conduits en tenant compte du souci de rationalisation de l'ex-

ploitation du sable de oued Mitar. « A terme, ce projet permettra la réhabilitation de la vocation touristique et des activités économiques de Bou-Saâda, ainsi que l'adoption d'un Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) qui assurera une prise en charge effective des problèmes urbains de la cité », assurent, de leur côté, les responsables et techniciens de la commune. En

attendant la livraison du projet, la ville de Bou-Saâda demeure exposée aux risques d'inondations. En 2000, les habitations d'une vingtaine de familles avaient été ravagées par les crues de oued Bou-Saâda alors que les intempéries de 2007 avaient provoqué l'effondrement d'un pont sur oued Mitar, et occasionné d'énormes dégâts à certaines oasis de cette ville.

APS



MILA, APPLICATION DE L'INSTRUCTION MINISTERIELLE

LE TABLIER BLEU, LA HANTISE DES PARENTS

Depuis le 13 septembre, les bambins qui ne se sont pas affranchis de cette "taxe d'entrée" à l'école tarabustent leurs pères sans relâche, le temps presse et la peur de se faire exclure des établissements les obsède, chaque jour, un peu plus.

PAR ZAOUI ABDERAOUF

Le spectre des tabliers bleus que le ministère de l'Education impose pour la présente année scolaire aux garçons des cycles d'enseignement secondaire moyen et primaire hante les esprits de tous les parents et continue de faire jaser tous les citoyens. Ces derniers, acculés par leur progéniture et craignant pour la scolarité de leurs garnements, ne cessent de faire les marchés à la recherche de ce vêtement "rare". Les enfants, eux, savent que les directeurs, les conseillers d'éducation (ex-surveillants généraux) et leurs adjoints (ex-maîtres d'internat et d'externat) ne les laisseront pas franchir les seuils des établissements s'ils ne portent pas de tabliers bleus, l'application de l'instruction ministérielle ne peut en aucun cas être transgressée.

Depuis le 13 septembre (premier jour de la rentrée scolaire), les bambins qui ne se sont pas affranchis de cette "taxe d'entrée" à l'école tarabustent leurs pères sans relâche, le temps presse et la peur de se faire exclure des établissements



Les élèves sans tabliers bleus ne franchiront pas le portail de l'école.

Ph: Amine /Midi Libre.

les obsède, chaque jour, un peu plus, les ascendants quant à eux, sont totalement perturbés, ne sachant quoi faire pour reconforter leurs rejetons. "Où se débrouiller des tabliers mais pas n'importe quel tablier? Des blouses bleues ternes et sans attrait, fabriquées avec du nylon, sont proposées à 500 DA l'unité par des vendeurs informels à tous les coins de rues" nous a indiqué Mohamed et de poursuivre: "Mon fils, alors que je les manipulais, n'a pas arrêté de me tirer par

la main, me signifiant ouvertement son refus de porter ces chiffons et il m'a fallu accepter ses caprices." Où se débrouiller des tabliers de bonne qualité est la question qui revient dans toutes les discussions, un vrai problème.

Au niveau de la plupart des établissements scolaires, l'on continue encore à fermer l'œil mais jusqu'à quand? L'instruction du ministre sera-t-elle vraiment appliquée à la lettre? Attendons pour voir.

Z. A.

SKIKDA, NOUVEL HÔPITAL POUR LES BRÛLÉS

Prochain lancement des travaux de réalisation

PAR MOHAMED SEGHIR

Le wali de Skikda, M. Tahar Melizi, a annoncé devant les élus de l'APW réunis le 29 septembre 2009 en session ordinaire réservée aux dossiers de la santé et de l'investissement, que le programme sectoriel pour le prochain quinquennat prévoit la réalisation de 34 salles de soins à travers les différentes communes de la wilaya ainsi que la réhabilitation de 35 autres structures similaires. Le chef de l'exécutif a fait également part de l'acquisition par la wilaya de 23 ambulances pour équiper les différentes structures de santé. 15

ambulances supplémentaires seront prochainement mises, par la wilaya, à la disposition du secteur de la santé.

Dans le même sillage, M. Melizi a souligné que la wilaya compte également acquérir des véhicules utilitaires au profit de 17 communes à faibles ressources.

Concernant les mesures facilitant l'installation des médecins spécialistes au niveau de la wilaya de Skikda, le wali a tenu à indiquer que 15 logements de fonction leur ont été déjà attribués.

S'agissant du projet d'hôpital pour brûlés, le deuxième en termes d'importance au niveau national, un

terrain d'assiette de 4,5 hectares a été réservé pour son implantation. Les travaux de réalisation de cette nouvelle structure seront prochainement entamés par une entreprise chinoise pour un coût de 160 milliards de centimes.

Les membres de l'APW ont, pour leur part, sollicité l'inscription d'un nouvel hôpital de 120 lits à Tamalous et la création d'un service de cancérologie au niveau de l'ancien hôpital de Skikda. Les élus ont, par ailleurs, souhaité accorder plus de mesures incitatives afin d'encourager les médecins spécialistes à venir s'installer à Skikda.

M. S.

GUELMA

Saisie de 76,3 qx de denrées alimentaires

Consécutivement à un programme établi avec le concours de quelques secteurs compétents, la direction de la concurrence et des prix n'a pas lésiné sur les moyens humains et matériels pour concrétiser sa mission de contrôle au niveau des commerces et marchés implantés dans les 34 communes de la wilaya. Durant le mois sacré du Ramadhan, les brigades relevant du service de la qualité et de la répression des fraudes, ont totalisé 1.340 interventions qui ont engendré 264 infractions, 233 procès-verbaux et une proposition de fermeture de 23 locaux commerciaux. Les éléments de la DCP avaient procédé à la saisie de 76,3 quintaux de denrées alimentaires impropres à la consommation dont la valeur est de 170.323 dinars. Les infractions relevées sont, entre autres, manque d'hygiène, produits périmés, viandes rouges non estampillées et non contrôlées par les services vétérinaires, viande hachée non conforme aux règles élémentaires d'hygiène, non respect des conditions de réfrigération et de conservation des produits périssables. Concernant les pratiques commerciales, la cellule de communication de la DCP a annoncé que les brigades itinérantes ont effectué 1.278 interventions qui se sont soldées par l'enregistrement de 306 infractions, l'établissement de 274 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 22 locaux commerciaux. La valeur marchande des produits saisis a atteint les 225.000 dinars. Selon la chargée de la communication, les principales infractions relevées sont le non-affichage des prix, le défaut du registre du commerce et l'exercice d'une activité autre que celle inscrite sur le registre du commerce.

H. B.

CITÉ GAHDOUR

L'aménagement d'un stade remis aux calendes grecques

La ville du 8-Mai 1945 a bénéficié, durant les années 80, de la réalisation de l'OPOW Souidani-Boudjemaâ qui abrite un magnifique stade de foot-ball d'une capacité de 25.000 places, une piscine semi-olympique, une piste d'athlétisme et diverses structures d'accompagnement.

Dès 2007, le stade communal Abda-Ali, érigé durant la période coloniale, avait fait l'objet d'importants aménagements à savoir l'installation d'une pelouse en tartan, l'extension des tribunes, la rénovation des vestiaires, chaudière, des douches travaux de peinture, bitumage, éclairage public, etc. Ces deux infrastructures sportives répondent assez efficacement à la programmation des rencontres de foot-ball et aux séances d'entraînement des équipes engagées dans les divers championnats, dont l'ESG, l'ESMG, les équipes de la ligue sports et travail et celles des quartiers de la ville.

Accédant aux légitimes doléances du mouvement associatif, les autorités locales ont réalisé récemment une quinzaine de terrains en matéco au niveau des différents quartiers et cités du chef-lieu de wilaya pour permettre aux jeunes de s'adonner à de palpitantes rencontres de foot-ball, hand-ball et basket-ball.

D'autre part, il avait été convenu d'aménager le vaste terrain de sports de la cité Gahdour Tahar, sur les hauteurs de la ville, en un stade doté de toutes les commodités indispensables afin de répondre aux incessantes demandes des jeunes structurés dans les équipes de quartiers affiliées au sein des ligues de wilaya. Des citoyens réclament la concrétisation de cette promesse afin de répondre aux attentes des jeunes en quête de loisirs sains.

H. B.

VIOLENCES EN GUINÉE AUTOUR DE LA PRÉSIDENTIELLE

La junte veut museler l'opposition

Rassemblements «subversifs» interdits, volonté de museler médias et opposition : la junte au pouvoir en Guinée tentait hier d'imposer le silence, deux jours après le massacre dans un stade de Conakry où les forces de l'ordre ont tué plus de 150 personnes selon une ONG.

Dans le même temps, l'Union européenne (UE) se réunissait à Bruxelles pour discuter de nouvelles sanctions contre les putschistes après un des pires carnages perpétrés dans le pays depuis un quart de siècle. «Il y a une volonté de faire taire toutes les contestations et arrêter tous ceux qu'ils estiment être les leaders de la manifestation» de lundi, a dénoncé hier Mamadi Kaba, président de la branche guinéenne de la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (Raddho).

Mardi soir, lors d'une intervention à la télévision nationale, le chef de la junte, le capitaine Moussa Dadis Camara, a décrété mercredi et jeudi «journées de deuil national» et interdit «tout regroupement de quelque nature que ce soit à caractère subversif».

Il a ensuite «invité le conseil religieux (regroupant dirigeants chrétiens et musulmans), les responsables des partis politiques, les organisations de la société civile et les mass médias à s'abstenir de



propos et actes de nature à troubler l'ordre public et de nature à ébranler le fondement même de la nation guinéenne». «Les fauteurs de troubles et les commanditaires seront sévèrement punis», a-t-il menacé.

Selon l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'Homme, plus de 150 personnes ont été tuées et plus de 1.200 blessées lors de la répression par les forces de sécurité, marquée par des viols et des scènes de barbarie, d'une

manifestation pacifique d'opposants à une éventuelle candidature à la présidentielle de janvier du chef putschiste.

Celui-ci a tenté hier de minimiser sa responsabilité, après les condamnations venues du monde entier, en assurant qu'il ne contrôlait pas l'armée.

Hier matin, l'activité avait timidement repris à Conakry, notamment la circulation automobile, alors que la capitale ressemblait la veille à une ville morte.

AFP

RAID AÉRIEN ISRAËLIEN CONTRE GHAZA

Deux Palestiniens tués et quatre blessés



Un raid aérien mené mercredi par l'armée d'occupation israélienne contre la bande de Gaza a fait deux morts, quatre blessés et cinq disparus parmi les palestiniens, a indiqué mercredi une source médicale palestinienne citant un nouveau bilan. L'agression a eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi dans le sud de Gaza, près de la frontière avec l'Égypte, selon ces sources. Les deux Palestiniens tués font partie d'un groupe de sept personnes qui étaient portées disparues depuis ce raid, ont précisé ces sources ajoutant que trois des blessés sont dans un état grave. Un précédent bilan fourni par la même source a fait état de quatre blessés et sept disparus.

APS

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية: خنشلة
دائرة: بابار
بلدية: بابار

إعلان عن المنح المؤقت

تطبيقاً لأحكام المادة: 43 الفقرة 02 من المرسوم الرئاسي رقم: 250/02 المؤرخ في: 2002/07/24 المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي رقم: 301/03 المؤرخ في: 2003/09/11 والمرسوم الرئاسي رقم: 338/08 المؤرخ في: 2008/10/26 المتضمن تنظيم الصفقات العمومية

يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بابار أنه بعد عملية تقييم عروض المناقصة المفتوحة المعلن عنها بتاريخ: 2009/05/31 بجريدة: الحوار لغرض: إنجاز قناة الإيصال للخزان 1.000 م 3 بابار مركز: تقرر المنح المؤقت للعملية المشار إليها أعلاه كمايلي:

الرقم	المؤسسة المشاركة	مبلغ الغرض بكل الرسوم	مدة الإنجاز	ملاحظات
01	مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى والري وأشغال البناء كل هياكل الدولة بومعروف رشيد - ششار - خنشلة	5.375.728,80 دج	02 شهرين	عرض مقبول تقنيا وماليا

ملاحظة: بإمكان كل متعهد يحتج على الإختيار أن يقدم طعنا لدى لجنة الصفقات العمومية للبلدية في أجل 10 أيام ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان طبقاً للمادة: 101 من المرسوم الرئاسي رقم: 250/02 المؤرخ في: 2002/07/24 المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي رقم: 301/03 المؤرخ في: 2003/09/11 والمرسوم الرئاسي رقم: 338/08 المؤرخ في: 2008/10/26 المتضمن تنظيم الصفقات العمومية.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تيسمسيلت
دائرة عماري
بلدية سيدي عابد

إعلان عن المنح المؤقت للصفقات

- طبقاً للمادة 43 الفقرة الثانية من المرسوم الرئاسي رقم 250/02 المؤرخ في 2002/07/24 المتضمن قانون الصفقات العمومية المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي رقم: 301/03 المؤرخ في 2003/09/11 والمرسوم الرئاسي رقم: 338/08 المؤرخ في: 2008/10/26 وبناء على محضر إجتماع لجنة تقييم العروض المؤرخ في 2009/01/12 ينهي رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية سيدي عابد كافة المقاولات المشاركة في المناقصة الوطنية المفتوحة رقم: 02 المؤرخة في 2009/07/11 والصادرة بالجرائد اليومية باللغتين (الأجواء، ميدي لبير) بتاريخ: 2009/07/13 أنه تم المنح المؤقت للصفقة حسب الجدول أدناه.

عنوان المشروع	إسم المقاول	المبلغ المقترح	النقطة المتحصل عليها	مدة الإنجاز	الملاحظات
فتح وتثبيت المسلك الرابط الجوزاء - يامر - مقلالي على مسافة 3,6 كلم	قدوري محمد المعاصم	19.927.440.00 دج	59	06 أشهر	أحسن عرض

بإمكان المشاركين الذين لديهم إحتجاج على هذه الإختيار رفع طعن أمام لجنة الصفقات العمومية في أجل 10 أيام ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان طبقاً لما تقتضيه المادة 101 من المرسوم الرئاسي المذكور أعلاه.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

FOOT-BALL

CHAMPIONNAT NATIONAL DE DIV. I (8^E JOURNÉE)

Lutte serrée dans le haut du tableau

C'est à une bien curieuse 8e journée du championnat national de Division I que nous allons assister demain et samedi. C'est une journée ouverte où tout peut arriver et des chamboulements dans le haut du tableau ne sont pas à écarter. C'est dire que rien n'est définitivement acquis dans le haut du classement...

PAR ABDOU SEGHOUAN

Le Mouloudia d'Alger, qui occupe la première place du classement, se déplace dans la capitale des Aurès pour affronter demain une coriace équipe du Chabab de Batna qui va certainement lui compliquer la tâche. Les Cabistes jouent à fond leurs chances à domicile où ils sont intraitables et ne vont pas changer leurs habitudes demain. Le Mouloudia n'a pas droit au faux pas, parce que l'USM El-Harrach qui reçoit samedi le Mouloudia d'El-Eulma (encore



Henkouche et ses poulains livreront un match difficile hors de leurs bases face à l'USM An.

une équipe du haut du tableau !) est toujours à l'affût d'une contre performance du leader. Néanmoins, les Harrachis auront fort à faire face aux Eulmis qui évoluent sans complexe. USM Annaba-CR Béluizdad est également un match à enjeu, beaucoup plus pour les Tuniques Rouges qui sont dans l'obligation de réaliser une bonne opération pour rester

collés au groupe de tête. Voire même mieux, selon l'évolution des confrontations du leader et de son dauphin.

A Oran, le MCO n'aura pas la tâche facile devant l'USM Blida qui a retrouvé des couleurs depuis qu'elle est dirigée par Kamel Mouassa. En somme, c'est l'un des matchs les plus incertains de la journée. Le WA Tlemcen sera à Alger pour

jouer contre le Nasr de Hussein-Dey qui est appelé à réagir pour plusieurs raisons, la plus importante étant de quitter, au plus vite, la zone de relégation. Le match qui opposera l'ASO Chlef à la JSM Béjaïa, toutes deux en position de reléguables (provisoirement), sera déterminant et le vaincu sera inévitablement lanterne rouge. Chlef va-t-il enfoncer un peu plus la JSMB

? Ou bien allons-nous assister à un sursaut des Béjaouis ? L'USM Alger qui reste sur une série positive évoluera devant son public face à un mal classé, le Mouloudia de Batna.

La JS Kabylie n'a pas encore trouvé ses repères depuis le début de la phase aller. Elle alterne le bon et le moins bon. Demain soir, elle affronte l'AS Khroub au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou dans un contexte très particulier, du fait que les fans des Canaris bouident leur club. Cette 8e journée sera amputée du match CA Bordj Bou-Arredjij - ES Sétif qui été reporté au mardi 20 octobre.

PROGRAMME DE LA 8^E JOURNÉE :

- Vendredi (19h)
CA Batna - MC Alger
USM Annaba - CR Béluizdad
ASO - JSM Béjaïa (huis clos)
JS Kabylie - AS Khroub
- Samedi (16h)
USM El-Harrach - MC El-Eulma
NA Hussein-Dey - WA Tlemcen
USM Alger - MSP Batna
MC Oran - USM Blida
CAB Bou-Arredjij - ES Sétif (reporté au 20 octobre).

CSC - MOC

NE RESTE DU DERBY QUE L'AFFICHE

PAR A. BOURAOUI

Fait pour le moins inhabituel à quelques jours du derby constantinois. Une relative apathie frappe les deux camps, notamment, celui des clubistes, plus enclins d'habitude à l'ostentation et la propension de ses fans à investir les artères et les principales places de la ville.

L'élément essentiel de cette désaffection est sans doute l'absence d'un certain panache chez les Sanafirs et l'entame mi-figue mi-raisin de la saison. Une réalité à laquelle il faut ajouter les turbulences qui frappent le club et les nombreuses défaillances de joueurs pour des raisons diverses : réclamation des salaires, suspension par mesure disciplinaire, boycott des entraînements... Tout cela, même si Onis a récemment débloqué près d'un milliard qu'il a dispatché sur l'ensemble des joueurs comme preuve de sa bonne volonté d'honorer ses engagements.

Le retour d'ascenseur semble avoir été exécuté avec le nul flateur ramené de Hydra et qui va énormément peser dans la balance psychologique samedi prochain même si le voisin mociste,

A. B.

MIS À JOUR DU CALENDRIER DE DI :
ESS 2 - USMA 2
L'USMA repart avec un nul mérité

Si l'on prend en compte le résultat de la confrontation entre l'Entente de Sétif et l'USMA Alger, dans le cadre de la mise à jour du calendrier du championnat de la DI, l'on est porté à croire que les Algérois s'en sont tirés à bon compte. Excepté la fin du match où les Sétifiens se sont carrément installés dans le camp adverse, le reste du match a été intelligemment géré par les poulains de Nouredine Saadi. L'Entente de Sétif a récupéré à l'occasion de ce match Aksas, Lemouchia et fait jouer dès le début Hadj Aïssa. L'empoignade s'annonçait dure et le nombre des spectateurs se révélait. Le stade archicomble motiva les joueurs locaux à lancer des assauts dans le camp adverse. Ambane, Hadj Aïssa et Ziaya se jouèrent en maintes reprises de leurs vis-à-vis avant que Laïfaoui ne parvint, à la 22', à ouvrir la marque sur un coup de tête en réponse à un service de Metref. Deux minutes plus tard, la menace algéroise se fit sentir par Ghazi et Ouznadj qui donnèrent des sursauts froids au gardien Chaouchi. Mais à la 26', c'est Rial qui, d'un tir impeccable, des 30 mètres, expédia le cuir dans la lucarne de la cage de Chaouchi. A partir de ce moment, l'USMA va faire preuve d'une concentration et d'une condition physique des grands jours. Tout en renforçant le compartiment défensif autour de Zidane, Ghazi s'occupait de la tâche des contres en sollicitant tantôt Achiou à droite, tantôt Dehame. Une option qui réussit, d'ailleurs, au choix tactique de Saadi, puisque Achiou à la 39' se joua de Metref avant d'adresser un centre lifté qui trompa le gardien Chaouchi, mais Deham dans les parages ne rate pas. Dans le carré des tribunes des Rouge et Noir réservé à une chambrée de 200 à 300 fans usmistes, c'est la joie, mais à l'opposé les Sétifiens réclament le retour de Rachid Belhout.

En 2^e mi-temps, l'option offensive était prévisible dans le camp des Noir et Blanc. Dès le retour sur la pelouse, Yakhlef prit la place de Metref à gauche dans le but de contenir la menace de Achiou et organiser par là même quelques contres. En même temps, Bouazza et Hemani firent leur apparition respectivement aux 53' et 60'. La pression sur la défense adverse est insoutenable mais désordonnée. Un lot de balles aériennes en direction de Ziaya et de corners a été noté, mais sans résultat. Il fallut donc attendre le défenseur Aksas qui d'un maître tir des 25 mètres, trompa la vigilance du gardien Abdouni à la 79'. C'est un scénario réédité de la 1^{re} mi-temps, car en fait l'Entente a changé de fusil d'épaule, les attaquants n'étaient guère inspirés. La galerie est libérée et les débats s'animent car l'Entente était à deux doigts de la victoire, mais Saadi décida d'opter pour la préservation du résultat en " tuant " le match grâce aux arrêts de jeu. C'est de bonne guerre, comme il tient à le souligner en fin de match, mais du côté du public, la confrontation écourtée de plusieurs minutes, de même que le temps additionnel d'ailleurs, ont failli provoquer les débordements de la foule.

Kamel Bensalah

ATHLÉTISME

1^{ER} MARATHON INTERNATIONAL D'ALGER

Intenses préparatifs des organisateurs

Le Marathon international d'Alger se déroulera le dimanche 1^{er} novembre prochain, au départ du stade du 5-Juillet, avec arrivée prévue à la Grande poste.

PAR ABDOU SEGHOUAN

« Nous sommes décidés, avec le soutien de nos partenaires, d'offrir à Alger un marathon digne de ce nom », a déclaré l'organisateur de l'évènement, le promoteur du Marathon des Dunes et P-DG de Sport Events International, Abdelmadjid Rezkane. C'était hier, lors d'un point de presse, tenu à l'hôtel Safir d'Alger. L'itinéraire tracé prévoit des passages à travers les grandes artères de la capitale, alors que la compétition se déroulera en trois épreuves simultanées, distinctes et complémentaires. L'une du



Le marathon international d'Alger : intégrer la liste des grandes courses mondiales.

Marathon (42 km 195), l'autre sur 20 kilomètres et ce, dans le but de tenir la diversité des catégories d'âges des participants. Et, enfin, la troisième course qui couvrira 11 kilomètres. Il est également prévu une course pour jeunes enfants. L'itinéraire de cette course prévoit le passage par onze communes, notamment Alger-Centre, la commune la plus

engagée. L'organisateur de l'évènement a annoncé la participation confirmée de concurrents qui viendront de neuf pays, notamment du Kenya, d'Ethiopie, de Grande-Bretagne, du Maroc, la France, etc. Des dotations financières de 5.000 à 80.000 DA récompenseront les lauréats dans les différentes courses, y compris les handisports

A. S.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE "SUPER-DIVISION" (2^E JOURNÉE)

JOURNÉE TRANQUILLE POUR LES LEADERS

PAR SHIRAZ BENOMAR

La deuxième journée du championnat d'Algérie de Super Division de basket-ball messieurs se jouera demain avec huit matches au programme. Des confrontations dans lesquelles les forces en présence tenteront de rester accrochées à leurs positions, notamment les équipes qui jouent le haut du tableau.

Poule A : Difficile pour WB Ain-Benian

Si la situation est assez claire pour les deux équipes de tête, le leader, l'ASPTT d'Alger qui se déplace à Ain-Benian pour affronter le WBAB, qui jouera son premier match de la saison - celui de vendredi dernier contre le NRM Harrach a été reporté à une date ultérieure - la rencontre attire l'attention des amateurs de la balle au panier, car il verra la participation d'un véritable trouble-fête du champion d'Algérie, tout auréolé de son premier titre dans son histoire.

Le Widad de Boufarik jouera, quant à lui, dans ses bases face au NB Staouéli et le NA Hussein-Dey affrontera le NRM Harrach alors le dernier match de cette poule verra l'équipe de AB Skikda se déplacer à Oran pour se mesurer à l'équipe locale, le COBB Oran

Poule B : le GS Pétroliers sur du velours

Le GS Pétroliers n'aura pas de gros souci à se faire ce vendredi, en recevant l'Olympique de Batna à la salle omnisports de Hydra. Il devrait confirmer et conforter sa position au classement général. Mais le match

qui désignera celui qui occupera le fauteuil de leader reste à venir.

Le déplacement du CRB Dar-El-Beïda à Mansourah dans la ville de Constantine sera très intéressant à suivre dans la mesure où l'on saura avec précision quelles sont réellement les capacités de l'équipe CRB Dar-El-Beïda vu qu'elle fut malmené vendredi dernier par le TRB Blida avant de gagner dans la douleur. De son côté, l'USMM Hadjout sera opposé au TRB Blida, à la salle omnisports de Tipasa, alors que le CRB Temouchent croisera le fer à Dar el Beïda avec le CRM Birkhadem.

S. B.

LE PROGRAMME DE DEMAIN À 18H :

Groupe A :
Ain-Benian : WB Ain-Benian -ASPTT Alger
Boufarik : WA Boufarik -NB Staouéli
NA Hussein-Dey -NRM Harrach
Oran : COBB Oran-AB Skikda
Groupe B :
Hydra : GS Pétroliers -O. Batna
Mansourah : CSM Constantine -CRB Dar-El-Beïda
Tipasa : USMM Hadjout -TRB Blida
Dar El Beïda : CRB Temouchent -CRM Birkhadem

VOLLEY-BALL

17^È CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS :

Victoire de l'Algérie devant le Gabon (3-0)

La sélection algérienne de volley-ball s'est imposée devant son homologue du Gabon sur le score de 3 sets à 0, en match comptant pour la 3e journée du groupe B du 17e championnat d'Afrique des nations (Messieurs), qui se déroule à Tetouan (Maroc) du 27 septembre au 5 octobre 2009.

Lors de la 2e journée disputée lundi, le six algérien s'est incliné par (3 sets à 1) devant l'Egypte, championne en titre en 2005 et 2007. Les "Verts" ont affronté hier (au moment où nous mettons sous presse), le Botswana et en découvrant au jour'hui avec la Tunisie pour la dernière journée du tour préliminaire.

L'autre groupe (A) est composé du Maroc (pays organisateur), du Cameroun, de l'Afrique du Sud et de la Libye. Les deux premiers de chaque groupe se rencontreront en demi-finales prévues samedi. La finale aura lieu dimanche.

Le champion d'Afrique représentera le continent en Coupe des Confédérations prévue en novembre prochain au Japon.

(APS)

Tombola du MidiLibre

Jouez avec les Verts



Des écrans LCD



Des lecteurs DVD



Electroménager



Mobiles

* Et bien d'autres cadeaux

et gagnez
01 VOITURE

grâce à Nedjma



Condor
Tartino



Règlement :

● Article 01 :

Une super tombola à thème est organisée par le quotidien *Midi Libre* du 25 août au 30 septembre 2009

● Article 02 :

Toutes les questions porteront sur notre équipe nationale de football

● Article 03 :

Pour participer à la tombola, nos lecteurs doivent rassembler quinze (15) coupons-réponse à mettre dans une enveloppe avec le nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, le tout adressé au *Midi Libre* 26 rue Didouche-Mourad, Alger.

● Article 04 :

Ne seront prises en compte que les enveloppes contenant les quinze

(15) coupons avec les bonnes réponses. Les coupons photocopiés ne sont pas acceptés.

● Article 05 :

Ne peuvent pas participer à cette tombola les employés du *Midi Libre* et leurs familles.

● Article 06 :

Le tirage au sort se fera sous le contrôle de Maître Bounekab huissier de justice.

Question n°29

Quel joueur, surnommé «El Harami», a inscrit un but au cours du match Algérie-Egypte comptant pour la Coupe d'Afrique de 2004 ?

- Djamel Saifi
- Billel Dziri
- Houcine Achiou

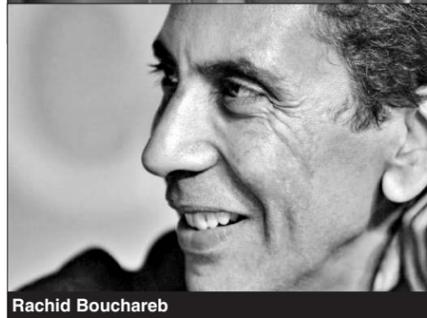
LE DERNIER FILM *LONDON RIVER* DE RACHID BOUCHARÈB À LA SALLE MOUGAR

Un si profond malheur

Très émouvant, le dernier film de Rachid Bouchareb, tourné en Angleterre, expose l'universalité d'une tragédie qui touche le monde entier sans discrimination d'origine ni de religion. Celle des attentats islamistes qui, depuis une décennie, frappe partout et simultanément après avoir durablement endeuillé l'Algérie. Sorti le 23 septembre, le film est programmé quatre fois par jour à la salle Mougar.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

Sans travail particulier sur le style, ce film de 88 minutes en dit long sur la solidarité que crée le malheur partagé. Lorsque le 7 juillet 2005, 56 personnes succombent à quatre attentats simultanés qui ont lieu au cœur même de la capitale britannique, la caméra de Bouchareb s'intéresse à deux personnes touchées de près. Deux personnes séparées par des tonnes de préjugés et des kilomètres de mesquineries et d'idées préconçues. Mrs Elizabeth Sommer (Brenda Blethyn), paisible fermière du Guernesey, bichonne ses salades et ses ânes tout en partageant son affection entre le souvenir d'un mari mort lors de la guerre des Malouines et Jane, sa fille unique, étudiante à Londres depuis deux ans. C'est dans cette retraite au bord de la mer et en pleine nature ensoleillée que la télévision lui assène l'insoutenable. Elle se rue alors sur le téléphone pour avoir des nouvelles de sa fille mais seul le répondeur répète en boucle son message enregistré. Saisie d'une angoisse ingérable, l'agricultrice prend alors le ferry pour rejoindre son enfant. Dépaycée, elle découvre avec stupéfaction que Jane vit dans un quartier cosmopolite, «grouillant de musulmans». Le propriétaire de l'appartement occupé par l'étudiante est lui-même un étranger. Il lui offre gentiment de lui confier la clef des lieux en l'absence de la jeune fille qui reste introuvable. Jour après jour, Elizabeth se met à la recherche de sa fille, comme des centaines d'autres familles. Commissariats, puis hôpitaux y passent. Elle finit par accrocher un avis de recherche dans tous les coins de Londres. La jeune fille est alors recon-



Rachid Bouchareb

Sotigui Kouyate participe au film.

nue par M. Ousmane (Sotigui Kouyate), un ressortissant africain vivant en France et qui vient de débarquer à Londres à la recherche de son fils Ali, disparu après les attentats. Le garde forestier a en effet une photo où la jeune fille figure aux côtés de son fils durant les cours d'arabe dispensés par la mosquée. Ayant contacté M^{me} Sommers afin de l'aider, il déclenche une incompréhension suivie d'une hargne irrépressible. Au lieu de le remercier, la mère de famille le fait interpellé par la police londonienne. La paisible protestante qui chante des cantiques à la gloire du seigneur tous les dimanches voue une haine irréfléchie au musulman noir à la silhouette longiligne et à la coiffure rasta. Mais à force de le rencontrer dans ces mêmes tristes lieux, où les familles recherchent leurs proches disparus, elle commence à fléchir à défaut de réfléchir. Lorsqu'elle découvre en fouillant les vêtements de sa fille que Ali, le fils de l'énergumène qu'elle fuit est le petit ami de Jane et partage son toit, elle finit par adresser des excuses au pauvre Africain en vadrouille. Lorsque M. Ousmane à

cours d'argent doit quitter l'hôtel qu'il occupe, c'est de bon cœur qu'elle lui propose de partager le studio de sa fille. L'angoisse rapproche ces deux êtres artificiellement séparés par les préjugés épidermiques de la dame mûre. Lorsque qu'ils apprennent que leurs deux enfants ont disparu, complètement déchetés dans un bus, toutes les fausses distances disparaissent. Seul reste le désespoir et l'incompréhension face à une idéologie meurtrière qui n'épargne personne. Convaincants, Brenda Blethyn et Sotigui Kouyate se donnent la réplique avec beaucoup de finesse. Le moment où l'Anglaise se demande avec un ahurissement méprisant qui donc parle arabe, du moment qu'elle ne le fait pas, est un monument de xénophobie eurocentriste. La douceur et la dignité douloureuse du vieil africain planant sur les rues de Londres imprègnent le film d'un bout à l'autre. Sotigui Kouyate a été sacré meilleur acteur au festival de Berlin pour cette interprétation. Né en 1953, Rachid Bouchareb, réalisateur, scénariste et producteur a une riche filmographie. En 1995, Poussières de Vie est nommé pour l'Oscar du meilleur film étranger. En 2001, Little Senegal est nommé pour l'Ours d'or de Berlin. Son grand succès a été celui d'Indigènes en 2006, nommé pour la Palme d'Or et qui a reçu le prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes. En avril 2007, il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

K.T.

SEMAINE CULTURELLE DE LA WILAYA DE BÉJAIA À GUELMA

Soirées théâtrales et musicales

PAR HAMID BAALI

Sous l'égide du commissariat culturel local des arts et cultures populaires de la wilaya de Béjaia, édition 2009, la direction de la culture de Guelma organise, avec le concours de son homologue, une semaine culturelle de la wilaya de Béjaia au sein de la maison de la culture Chaffai-Abdelmadjid à Guelma du 27 septembre au 03 octobre 2009.

Dès le lundi après-midi, après l'exhibition folklorique et l'accueil des officiels, la visite des expositions, le wali de Guelma, entouré des autorités civiles et militaires, a présidé la cérémonie d'ouverture de cet événement culturel. Durant plusieurs jours, les Guelmis auront l'opportunité de visiter les exposi-

tions permanentes relatives au patrimoine, à l'artisanat, aux objets anciens, à l'habit traditionnel, aux produits du terroir, aux bijoux, arts culinaires, tapis, aux livres et manuscrits, à l'Histoire de Béjaia. Le stand retraçant l'histoire depuis l'insurrection de Cheikh Belhedad en 1871 a suscité l'engouement des visiteurs. La première soirée artistique et musicale a été animée par Brahim Ahfir (moderne kabyle), Wissem (variétés), Hafid Ammour (chant kabyle) et Rahima Khelfaoui (moderne)

Avant-hier après-midi, des récitals poétiques ont été déclamés par Ali Messaoudi, Mouloud Azzoug et Mokdad Saci. Une représentation théâtrale a été interprétée par la troupe Assirem de Sémaoun sous le thème "Chequa Al Chequa". Avant-hier, Ali Batache,

enseignant et écrivain, a animé une conférence-débat dont la thématique a polarisé autour de "l'Insurrection de 1871 et son influence sur l'est algérien".

Durant la même journée, une soirée artistique et musicale ayant pour thème le chaabi, a été animée par les chanteurs Djouama Hafid et Mourad Zediri.

L'après-midi-d'hier a été marqué par une projection cinématographique : "Le retour des héros". Il s'agit d'un documentaire sur cheikh Aheddad, présenté par l'association AAJ de Seddouk. La dernière journée connaîtra des expositions permanentes, une exhibition folklorique par la troupe "Ath Abbas" d'Ighil Ali, la soirée artistique et musicale d'au-revoir et la cérémonie de clôture avec remise de cadeaux.

H. B.

EXPOSITION, CONCERT, RENCONTRES, DANSE ET LECTURE POÉTIQUE

"Mahmoud Darwich : Une vie de poésie"

Jeudi 1^{er} octobre au Musée d'art moderne d'Alger (Mama)

A partir de 19 heures : Inauguration de l'exposition :

Mahmoud Darwich de Rachid Koraïchi autour du thème : «Une nation en exil»
Gravures : Rachid Koraïchi – Poèmes : Mahmoud Darwich

Calligraphies : Hassan Massoudy/Kamel Ibrahim

A partir de 20 heures : Performance de Nacéra Belaza (danse contemporaine).

Vendredi 02 octobre à la villa Abdellatif

A partir de 16 heures : Lancement des résidences d'écritures : 03 poètes palestiniens

Lectures poétiques : Inaâm Bioud (avec accompagnement oud).

Le même jour à la salle ibn Zeydoun :

A partir de 19 heures : Concert de Moneim Adwan (Quatuor, Palestine chant & oud, violon, ney, percussions).

Samedi 03 octobre au MAMA

De 15 à 20h 00 : Hommage à Mahmoud Darwich avec une table ronde et cela avec la participation de :

Mohammed Bennis (poète, Maroc), Abbas Beydoun (poète, Liban), Inaâm Bioud (poétesse, traductrice, Algérie), Rachid Boudjedra (écrivain, Algérie), Breyten Breytenbach (écrivain, Afrique du Sud), Francesca Corrao (traductrice, Italie), Adel Karachouli (traducteur, Allemagne), Rachid Koraïchi (artiste plasticien, Algérie), Luz Gómez Garcia (traductrice, Espagne), Farouk Mardam-Bey (éditeur, France), Hakim Miloud (poète, Algérie), Elias Sanbar, (écrivain, traducteur, Palestine), Soha Shoman (artiste, Palestine).

1^{er} festival culturel du théâtre amazigh à Batna

Un premier Festival culturel national du théâtre amazigh sera organisé en décembre prochain à Batna, a annoncé avant-hier le directeur du théâtre régional de cette ville et également commissaire de ce futur festival. Selon M. Mohamed Yahiaoui, cette manifestation instituée par le ministère de la Culture, constituera «un espace de compétition» ouvert aux troupes théâtrales d'expression amazighe activant à l'échelle nationale. Son objectif, ajoute la même source, est de "sensibiliser le grand public au théâtre amazigh, promouvoir, valoriser et développer le théâtre de création en langue amazighe tout en favorisant sa diffusion".

MASCARA S'INVITE À TIZI-OUZOU

A la rencontre les zouaves



Une pléiade d'artistes, hommes de lettres et de culture prendront part à la semaine culturelle de la wilaya de Mascara dont le coup d'envoi sera donné mercredi à Tizi Ouzou avec une large palette d'activités au programme. La caravane culturelle de Mascara est composée de plusieurs troupes folkloriques dont "Ouled Touat", "Sidi Blal", "Maghdiriya", d'associations dédiées aux arts populaires telles "Afrah" et "Nassim", et de chanteurs dans le genre Bédouin, Oranais et Andalou, a indiqué la Direction de la culture de la wilaya de Mascara.

LES BRONCHITES CHRONIQUES

Un chemin vers l'insuffisance respiratoire

La bronchite chronique est une inflammation des bronches, provoquant toux et crachats pendant au moins 3 mois par an depuis plus de 2 années successives, en l'absence d'autre maladie respiratoire. Sa fréquence, son évolution possible vers l'insuffisance respiratoire chronique progressive et irréductible, si la thérapeutique et la prophylaxie sont négligées, la gravité de ses complications cardiaques en font toute l'importance.

PAR SORAYA HAKIM

La bronchite chronique est surtout une affection de l'homme de plus de cinquante ans, souvent obèse. Elle est particulièrement fréquente s'il vit exposé aux intempéries et aux poussières, s'il travaille dans de mauvaises conditions d'hygiène, et surtout s'il est fumeur.

La bronchite chronique est la suite logique d'un accès ou de plusieurs accès successifs de bronchites aiguës. Elle évolue en deux phases :

La bronchite chronique simple

La bronchite chronique compliquée d'insuffisance respiratoire progressivement irréductible.

Causes et facteurs de risque

Les causes véritables de cette maladie sont mal connues mais il existe des facteurs favorisants :

- Le tabac est la cause principale ;
- La pollution atmosphérique et la pollution professionnelle ;
- Le climat humide ;
- L'hypersensibilité allergique ;
- Les infections respiratoires à répétition ;
- Le sexe masculin ;
- La mucoviscidose, le déficit en alpha-1-antitrypsine.

L'évolution se fait progressivement vers l'insuffisance respiratoire chronique avec insuffisance cardiaque ventriculaire droite.

Les signes de la maladie

La bronchite chronique simple ou catarrhale se traduit par de la toux et des crachats Elle



s'installe insidieusement. Le signe majeur en est l'expectoration fluide ou muco-purulente, voire franchement purulente et épaisse, plus abondante en hiver qu'en été.

Elle s'accompagne fréquemment des accès de toux. L'importance de ces sécrétions peut entraîner une gêne respiratoire (un essoufflement ou dyspnée) surtout à l'effort. A ce stade, la fonction respiratoire est encore préservée hormis lors des poussées infectieuses et fébriles.

Cette bronchite évolue en effet par poussées qui se traduisent par une recrudescence de l'expectoration et de la toux avec accentuation de la dyspnée.

L'auscultation révèle des râles nombreux et disséminés. La radiographie pulmonaire ne montre pas d'opacité anormale. Des signes de sclérose ou d'emphysème pulmonaire sont parfois déjà notés.

La mesure du débit expiratoire de pointe, la spirométrie, la gazométrie artérielle permettent de suivre l'évolution.

La bronchite chronique compliquée se traduit par l'essoufflement. Grande pourvoyeuse de l'insuffisance respiratoire chronique, la bronchite chronique parvenue à ce stade, se caractérise surtout par la dyspnée. Le patient éprouve une difficulté de plus en plus grande à respirer. Au début, cette dyspnée n'apparaît qu'à l'effort à la montée des escaliers par exemple.

Puis elle s'installe, réduisant l'existence du malade à une sorte de vie cloîtrée pénible aussi bien pour lui que pour sa famille. La res-

piration est courte, rapide, irrégulière, superficielle. Le malade cherche son souffle même au repos. Une cyanose (coloration bleuâtre de la peau et des muqueuses) apparaît, visible surtout aux lèvres et aux ongles. La toux et l'expectoration persistent et s'accroissent.

L'examen clinique confirme le diagnostic

Les signes d'insuffisance cardiaque droite apparaissent ensuite : gros foie, gonflement des chevilles (oedème malléolaire), turgescence des veines jugulaires au cou, cyanose, bruit de galop à l'auscultation du coeur (rythme à 3 temps), signes d'insuffisance ventriculaire droite à l'électrocardiogramme.

La numération formule sanguine montre une polyglobulie (augmentation du nombre des globules rouges).

La radiographie des poumons confirme le diagnostic :

- Distension pulmonaire prédominant aux sommets ;
- Trame bronchique accentuée ;
- Gros coeur ;

Artères pulmonaires dilatées.

La spirométrie chiffre le déficit pulmonaire. L'exploration fonctionnelle respiratoire met en évidence un syndrome obstructif et permet de suivre l'évolution. L'étude des gaz du sang montre une hypoxie (baisse de l'oxygène du sang) et une hypercapnie (augmentation du gaz carbonique).

Complications

Le malade souffrant de bronchite chronique est menacé à tout moment d'insuffisance respiratoire aiguë : lors d'une infection respiratoire virale ou bactérienne (haemophilus influenzae, streptocoques, pneumocoques, mycoplasmes...) ; lors d'une embolie pulmo-

naire ou d'un oedème aigu du poumon ; lors d'un pneumothorax ;

En cas d'abus de sédatifs : opiacés, tranquillisants, barbituriques inhibant les centres nerveux respiratoires.

L'insuffisance respiratoire aiguë doit entraîner une hospitalisation d'urgence. Les signes sont :

Des troubles de la conscience allant de la confusion au coma ;

Un tremblement irrégulier (asterixis) ;

Des sueurs avec hypertension artérielle, tachycardie, troubles du rythme cardiaque ;

Un encombrement bronchique majeur avec dyspnée, polypnée et cyanose importantes ;

Une insuffisance ventriculaire droite : oedèmes des membres inférieurs, gros foie, reflux hépato-jugulaire ;

Une hypoxie avec hypercapnie et acidose gazeuse.

La bronchite chronique peut également se compliquer de :

Insuffisance cardiaque droite ;

Emphysème centro-lobulaire (dilatation des bronchioles et des alvéoles).

Diagnostic différentiel

Au stade de bronchite chronique simple, le médecin doit évoquer les autres maladies pouvant se traduire par une toux et une expectoration chroniques :

Une dilatation des bronches ou bronchectasie ;

Une infection chronique des voies aériennes supérieures (sinusite etc) ;

Une tuberculose pulmonaire ;

Un cancer broncho-pulmonaire...

Au stade de bronchite chronique obstructive, le médecin doit évoquer les autres causes de bronchopneumopathies chroniques obstructives

S. H.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF

MISE EN DEMEURE

L'entreprise des travaux publics **Meddah Abdelkader** domiciliée à Boukader - Chlef, titulaire du marché n°41/2008 du 12/07/2008 concernant les travaux du lot n°03 : entretien et revêtement du **CW 02 sur 05 km commune Ouled Ben Abdelkader** est mise en demeure sous huitaine, à partir de la première parution de cet avis dans la presse nationale, de redynamiser les travaux, de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de reprendre résorber le retard enregistré. Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

UNIVERSITÉ DE BÉJAIA

Création prochaine d'une unité médicale d'aide au diagnostic

Une unité d'aide au diagnostic médical sera créée "dans un délai relativement court" au sein de l'université de Bejaia, a annoncé mardi le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, M. Hafid Aourag. Orientée vers la surveillance de maladies émergentes et une meilleure connaissance de leurs pathogènes, cette structure de recherche va s'orienter vers le développement des thérapeutiques et des prophylaxies correspondantes, a-t-il expliqué, motivant cette décision par la volonté des pouvoirs publics de faire de cette région un pôle de compétitivité en matière de recherche scientifique en général et du produit de la santé en particulier. Sa création et son équipement, qui bénéficie dorénavant et déjà d'un budget de quelques 500 millions de DA, va se faire en appoint à la faculté de médecine, en fonction depuis 2006, et la mise en place d'un CHU, dont le décret exécutif, selon la wilaya, vient d'être signé par le Premier ministre. M. Aourag, qui était en visite à l'université de Bejaia, en a profité pour passer en revue

d'autres projets de même nature dont deux blocs de laboratoires de recherches en voie d'achèvement, et un centre de recherche de technologie agro-alimentaire ainsi qu'un centre d'innovation et de transfert technologique, sur le point d'être lancés sur le même site du campus de Targa Ouzemmour avec comme finalité d'y réaliser avant l'échéance 2012, d'un "pôle de recherche spécialisé, complet et intégré", a expliqué le recteur, M. Djoudi Mérabet. Sur le site, M. Aourag a exhorté le bureau d'étude de la wilaya à engager les constructions avant décembre prochain et de livrer les deux structures dans un délai ne devant pas excéder 18 mois. Bejaia, qui s'affiche de plus en plus comme un pôle agro-alimentaire de première importance, eu égard à son réseau d'unités spécialisées en la matière, notamment les oléagineux à Bejaia, les laitages et les boissons à Akbou et les minoteries à El-Kseur, va offrir l'opportunité à ses entreprises de développer leur process et de favoriser la création en leur sein de créneaux de recherches et d'innovations.

(APS)

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1785 Le premier annuaire

John MacPerson a été l'inventeur du premier annuaire. Initialement, il contenait 6250 noms et adresses des abonnés de Philadelphie et de ses banlieues. Pour ce qui est du Canada, il aurait été publié en 1882 à Ottawa et comptait 200 abonnés.

1800 Le traité secret



La ville de La Nouvelle-Orléans contrôle le fleuve Mississippi, qui joue déjà un rôle important dans le transport des produits agricoles entre les régions situées à l'ouest des Appalaches et le reste du pays. Grâce au traité de

Pinckney conclu avec l'Espagne le 27 octobre 1795, les marchands américains disposent déjà d'un «droit de dépôt» à la Nouvelle-Orléans, ce qui leur permet d'utiliser le port pour leurs marchandises. Napoléon reprend la Louisiane ce jour aux Espagnols en 1800, en signant avec l'Espagne le traité de San Ildefonso, mais c'est un traité secret et la Louisiane reste entre les mains des Espagnols jusqu'à une prise de possession par les Français qui reste à organiser. Des réfugiés français commencent à affluer. Les Américains craignent de perdre leur droit d'utiliser le port de la Nouvelle-Orléans. Le gouvernement Thomas Jefferson estime que la meilleure façon d'assurer un accès à long terme au fleuve Mississippi est d'acheter la Nouvelle-Orléans ainsi que les territoires contigus à l'est du Mississippi. Jefferson envoie donc Robert Livingston et James Monroe à Paris pour en négocier l'achat.

1869 La première carte postale est envoyée

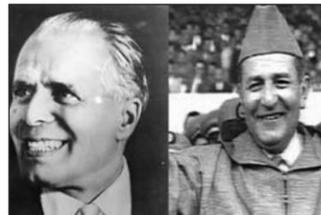
L'Autrichien Emmanuel Hermann met au point un moyen d'expédier les messages à découvert, c'est-à-dire sans la protection d'une enveloppe cachetée. La première carte postale est ainsi mise en circulation ce jour à Vienne. Cette invention se répand à une vitesse fulgurante dans toute l'Europe et au-delà de l'Atlantique. En 1871, le Canada devient la première nation du continent américain à adopter ce mode de communication. Il est suivi, deux ans plus tard, par les États-Unis.

1872 De l'amour au suicide

L'Arlésienne a été publiée pour la première fois dans L'Événement du 31 août 1866. Elle fut reprise dans le recueil des Lettres de mon moulin (1869). La nouvelle a donné lieu également à une pièce de théâtre en trois actes et cinq tableaux représentée pour la première fois au Théâtre du Vaudeville ce jour. Georges Bizet a composé la

musique de scène pour l'occasion. Jan, un jeune paysan, est tombé follement amoureux d'une jeune fille qu'il a rencontrée en Arles. Ses parents, d'abord réticents à leur union, consentent finalement au mariage. Un jour, un homme vient au mas et prétend qu'il a été l'amant de cette Arlésienne. En témoignage des lettres qu'il montre au père de Jan. Le lendemain, ce dernier raconte toute l'histoire à son fils. Jan renonce à se marier mais ne peut oublier l'Arlésienne. Comme ses parents se montrent inquiets à son sujet, il feint la gaieté. En réalité, rongé par le chagrin, il finit par se suicider.

1958 La Tunisie et le Maroc intègrent la Ligue arabe



La Ligue arabe est une organisation régionale créée en 1945 au Caire. Elle regroupe des États dont les peuples sont majoritairement de langue arabe. Son but est de renforcer les liens entre les États membres, coordonner leurs politiques et promouvoir leurs intérêts communs. Les premiers États qui y ont adhéré sont l'Égypte, l'Irak, le Liban, l'Arabie Saoudite, la Syrie, la Transjordanie (devenue la Jordanie en 1950) et le Yémen-du-Nord, Le Maroc et la Tunisie les rejoindront ce jour.

1967 La télé couleur arrive

Lancement en France de la télévision en couleurs. A 14h 15, la télévision en couleurs fait ses débuts officiels en France. A l'époque, seuls 1500 récepteurs couleurs sont en service. Le premier reportage est réalisé par Alexandre Tarta et commenté par Pierre Tchernia : un largage de parachutistes. Le procédé SECAM (Séquentiel Couleur A Memoire) est dû à l'inventeur Henri de France fut présenté officiellement en 1959. A noter qu'aux États-Unis, les premières émissions de télévisions couleurs régulières sont diffusées depuis 1954 sur le petit écran. La 1^{re} émission publique de TV couleurs, quant à elle, date du 26 juin 1951 (CBS à New-York).



1970 Sadate président

Sadate succède à Nasser à la présidence de l'Égypte. Le vice-président Anouar El-Sadate est désigné candidat unique à la présidence de la République par l'Union Socialiste Arabe, après le décès brutal du président Nasser. Son investiture est approuvée par référendum à 90% de "oui". Sadate, ami très proche de Nasser, devient à son tour président de l'Égypte.

LE CARNET DU MIDI

(1934) LARBI ZEKAL Comédien

Né le 19 mai 1934 à Alger, il est dès le 1er janvier 1963 au TNA et joue dans au moins 18 pièces dont la règle et l'exception et la mort d'un commis voyageur. Il a été assistant du metteur en scène de Hia qualet wana qoult. Comédien hors pair, doté d'une forte personnalité, ses rôles les plus réussis et les plus attachants, il les a tenus dans des films de guéguerre tels que Hassan terro (1968), l'Opium et le bâton (1969) ou Chronique des années de braise (1974). Il tiendra d'autres rôles dans notamment Le vent du sud de M. S. Riad (1975), Ali au pays des mirages d'A. Rachedi (1982) et de Hollywood à Tamanrasset de M. Zemmouri (1990). En 1994, il met en scène et adapte pour le TNA une pièce de Toufik El Hakim chams ennahar qui n'eut pas de succès.

Il est l'époux de la comédienne Wahiba née Safia Djabali.

(1965) CHÉRIF LOUZANI interprète de tindi moderne

Né le 26 juillet 1965 à Oran, il apprend la musique traditionnelle et tente de la moderniser. Son style est mélange de deux genres : celui du tindi, création et touareg tinidohine et celui de Ehl Eleïl. Traduit les paroles targuies ou zénaties à l'arabe, ce qui donne des chansons telles que Ghomari ou Mama Lazali. En 1990, compose sa première bande chez les éditions Agadir à Oran et enregistre plusieurs clips notamment à la radio télévision marocaine (RTM). Président d'un club de musique au Palais de la culture et des arts d'Oran (1992). Il est par ailleurs, journaliste et détective.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

ANNABA

L'annexion au monde romain

Néanmoins, à partir du 1^{er} siècle de l'E.C. la mer recule et le terre plein gagné sur elle permet à la ville de s'étendre en bordure du golfe, le long de l'oued entre les deux collines : cette extension se renforce à partir de XI^e siècle de l'E.C. C'est probablement cette extension que nous avons sous nos yeux. Les moyens de communication qui desservent la ville sont nombreux. Deux routes littorales : une route à l'ouest qui va vers Rusicadae (Skikda), par Tacatua (Chétaibi), une route à l'est qui se dirige vers Tuniza (El Kala) et Tabarka : l'intérieur est desservi par six routes, la route de Cirta, celle de Tipasa de l'Est (Tifech), celle de Carthage par Thagaste (Souk Ahras et Sicca Veneria (le kef, en Tunisie), celle de Carthage par Simitthu (Chmentou), une route vers l'ouest par les Kharezas et le

lac Fezzara.

Le monothéisme à Hippone

Du monothéisme à Hippone, l'histoire a surtout retenu le christianisme. Mais, il semble qu'Hippone ait connu, avant le christianisme dans l'antiquité, le judaïsme, dont la présence n'est attestée que par de rares documents archéologiques deux lampes à huile qui se trouvent au musée. Quant au christianisme, il a dû faire son apparition dès le début du III^e siècle à Hippone. Il s'est rapidement propagé dans une population déjà fortement imprégnée d'influence sémitique qui porte en elle la coutume de la conception d'un Dieu Unique en face duquel tous les hommes sont égaux. Comme partout dans l'empire romain, la nouvelle foi se heurte aux principes politico-religieux de cet empire. Ceci se traduit par une lutte vio-

lente entre les deux forces. Ainsi, Hippone donne-t-elle à l'église sa part de martyrs dont les plus importants sont saint Théogène, premier évêque d'Hippone, et trente six autres chrétiens mis à mort en janvier 259, sous l'empereur Valérien. Le règne de Dioclétien a été le témoin de la mise à mort de Léontins vers 303, etc. Mais après de victorieux débuts, l'Eglise chrétienne d'Afrique et notamment celle d'Hippone va connaître une grave crise religieuse qui s'est greffée sur une grave dépression économique, surtout à partir de la deuxième partie du III^e siècle. En effet, l'Antique connaît à cette période, une grave crise de mévente à cause de la suspension des achats par Rome. Cette situation favorise le développement, au sein des populations africaines, de nombreux schismes dont le plus important



a été le donatisme.

Le donatisme est-il un simple schisme gratuit ? Ou, est-il l'expression d'un christianisme spécifique devant permettre aux numides de s'affirmer tant politiquement qu'économiquement ? On s'accorde à dire qu'il se double d'une lutte sociale que la crise économique favorise, puisqu'il a eu un écho parmi les

ouvriers agricoles, les artisans, et qu'il a suscité une sorte de croisade de pauvres contre les riches ! Ce serait donc une sorte de révolution de la population autochtone contre les Romains ou assimilés, riches et puissants, dont le christianisme orthodoxe est devenu l'expression religieuse.

À suivre

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF**AVIS D'ATTRIBUTION
DÉFINITIF DU MARCHÉ**

Conformément à l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n° 02-250 du 24/07/2002 complété et modifié par les décrets présidentiels n° 03-301 du 11/09/2003 et n° 08-338 du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics.

La Direction des travaux publics de la wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres national restreint qui a été publié dans :

- Le journal *EL AHDATH* en date du 30/04/2009
- Le journal *MIDI LIBRE* en date du 30/04/2009.

Relatif à l'opération : «Entretien et réhabilitation des chemins communaux et chemins de wilaya (lot n° 02, 03, 04, 05, 06, 07, 11, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 29, 30, 32, 33, 34 et 35) - Programme 2009»

Est attribué aux entreprises suivantes :

N° du lot	Intitulé du projet	Entreprise	Montant (TTC)	Délai de réalisation	Critères de choix
02	Aménagement du chemin Takouka El Ayachine passant par El Hrartha et Edouayah sur 3.200 ml - Commune de Tadjena.	ETPH YAHIA BAY Aissa	19.327.230,00	03 MOIS	Entreprise moins disante
03	Aménagement et revêtement du CC reliant entre Moussadek et El Aouaichia sur 1,7 km - Commune de Moussadek.	ETPBH ZIDANE Djamel	10.942.308,00	01 MOIS ET DEMI	Entreprise moins disante
04	Achèvement et réhabilitation Chemin d'El Meariche sur 04 km - Commune de El Heranfa.	ETPBH CHERFI Mohamed	17.058.600,00	03 MOIS	Entreprise moins disante
05	Achèvement du Chemin reliant entre le village de Hmaimia et El Djeoualil passant par El Kyayssa sur 04 km - Commune d'Ouled Farès.	CTRC AYACHE Rachid	20.071.350,00	03 MOIS	Entreprise moins disante
06	Aménagement et revêtement du Chemin de Henachria jusqu'aux limites de la wilaya de Relizane sur 1.700 ml - Commune de Dahra.	ETPBH ABDELLI Missoum	17.390.880,00	03 MOIS	Entreprise moins disante
07	Aménagement du CC allant de la RN 19/A à Ouled El Djillali passant par Ouled Hamadi sur 3,5 km - Commune de Sobha.	ETPBH BOUTBEL Ali	21.575.853,00	02 MOIS	Entreprise moins disante
11	Achèvement du CC allant de l'école Dehamnia vers El Melaih passant par Klaoizia sur 3,2 km - Commune d'El Hadjadj.	ETPBH KHELIFA KERFA Ibrahim	17.448.912,00	80 JOURS	Entreprise moins disante
13	Entretien de la route allant d'El Hadjadj à Sendjas sur 04 km - Commune d'El Hadjadj.	ETPBH ABIBE Djilloul	2.532.465,00	02 MOIS	Entreprise moins disante
16	Entretien du CC reliant Rekakcha à El Hadjadj sur 2,6 km - Commune El Hadjadj	ETPBH MAKHELOUF Mohamed	3.952.143,00	45 JOURS	Entreprise moins disante
17	Réaménagement du CC allant du CW 02 vers Seradj sur 4,650 km - Commune Ouled Ben Abdelkader.	ETPBH MASNOUA Radhouane	29.450.187,00	02 MOIS et 10 Jours	Entreprise moins disante
18	Aménagement et ouverture du chemin reliant entre CW 03 et la ville passant par le CC n° 08 - Commune de Labaidh Medjadja.	ETPBH KHELIFI Abderrahmane	16.956.890,00	05 MOIS	Entreprise moins disante
19	Ouverture et aménagement du chemin reliant entre le CW 102 et Boccat Cheabnia passant par le village d'El Kessaa - Commune de Taougrit.	ETPBH ZERDANI Djilloul	13.501.800,00	02 MOIS	Entreprise moins disante
20	Aménagement et revêtement du CC reliant entre Hay 107 Martyrs et Boccat El Fouaka et le cimetière sur 04 km - Commune d'Abou El Hassen.	ETPBH AZZAIZ Ahmed	18.935.280,00	03 MOIS	Entreprise moins disante
21	Aménagement et revêtement du CC reliant entre la RN 11 et Douar el Mfathia sur 02 km - Commune de Ténès.	ETPBH BOUSSEDOUR Bouabdellah	14.026.545,00	02 MOIS	Entreprise moins disante
22	Réalisation d'un dalot sur CW 151 à Benairia.	ETPBH BELHADRI Mehdi	6.821.100,00	02 MOIS	Entreprise moins disante
23	Renforcement du CC reliant entre le CW 101 et Boccat Touairia passant par Ain Soltane sur 3,6 km - Commune de Tadjena.	ETPBH FERHAD Ahmed	10.577.502,00	03 MOIS	Entreprise moins disante
25	Ouverture et aménagement des accès secondaires d'El Mekam et Makdaa El Ghraouid sur 05 km - Commune de Ain Merane.	ETPBH KHEDIMI Mohamed	22.851.270,00	02 MOIS	Entreprise moins disante
26	Traitement du glissement de terrain sur le CW 02 au P.K 25 + 600.	INFRUCTUEUX			
29	Réaménagement du chemin reliant le CW 73 à la RN 4 passant par Djazaria sur 4,6 km (déviation) - Commune de Bou-Kader.	ETPBH FERHAD Djamel	30.305.340,00	03 MOIS	Entreprise moins disante
30	Réaménagement et revêtement du CC de Boccat El Meaichia sur 0,6 km - Commune de Mossadek.	ETPBH ARROUDJ Omar	7.500.636,00	45 JOURS	Entreprise moins disante
32	Ouverture et aménagement de la piste reliant Chouoia Hay MOKRANI sur 1,8 km - Commune de Chlef.	ETPBH CHIBANE Farès	13.527.540,00	02 MOIS	Entreprise moins disante
33	Aménagement de la route reliant MAAYZIA - NOUAOURA - RN 04 - Commune d'Oum Drou.	ETPBH BELAICHE Amine	15.589.665,00	85 JOURS	Entreprise moins disante
34	Traitement des glissements sur le CW 44 - Commune de TALASSA.	ETPBH TITALI Fouad	6.505.200,00	16 JOURS	Entreprise moins disante
35	Aménagement et revêtement du CW 74 sur 05 km - Commune de TADJNA.	ETPBH CHOUAL M'hamed	35.769.240,00	90 JOURS	Entreprise moins disante

Conformément à l'article 101 du décret présidentiel n° 02-250 du 24/07/02 complété et modifié par les décrets présidentiels n° 03-301 du 11/09/2003 et n° 08-338 du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours devant la commission des marchés de la wilaya dans les dix jours à compter de la date de publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIÈRES DE LA WILAYA DE TÉBESSA

N°06899/OPGI/2009

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT
N°03/2009**

L'Office de promotion et de gestion immobilières de la wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres restreint conformément à l'article 25 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par le décret présidentiel n°08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics pour la réalisation des projets suivants :

1-Projet : travaux d'aménagement ext. pour 86/2.500 logts sociaux locatifs à Morsott.**-Lot : voirie et trottoir, aménagement ext., ASS., alimentation en eau potable.****B.E.T : Belkamsi Faysel, cité Bel Air - Tébessa****2-Projet : travaux d'aménagement ext. pour 86/2.500 logts sociaux locatifs à Chéria.****-Lot : voirie et trottoir, aménagement ext., ASS., alimentation en eau potable****B.E.T : Zoghlami Abd El Ghani Riad, cité Bel Air - Tébessa**Les entreprises intéressées par cette annonce dont la qualification professionnelle est demandée de 3^e catégorie et plus dans le domaine travaux publics ou tous corps d'état activité principale, peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'OPGI contre paiement de 2.000,00 DA représentant les frais d'impression.Les offres doivent être présentées sous double enveloppe, dont la première contient l'offre technique et la deuxième contenant l'offre financière, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et conforme à l'étiquette jointe au cahier des charges portant l'adresse et le projet concerné «**A ne pas ouvrir**»**à M. Le directeur général de l'OPGI****«Cité Bel Air Tébessa»**

Les offres doivent être présentées en deux (02) copies dont une porte la mention «ORIGINAL» et l'autre porte la mention «COPIE». Dans le cas où il y aurait une contradiction entre les deux copies, la copie originale faisant foi. Les deux copies doivent être signées et visées par le soumissionnaire ou bien par la personne chargée de la soumission par une procuration officielle. Les offres doivent comporter les pièces réglementaires suivantes :

Pli portant l'offre technique :

- Déclaration à souscrire signée et visée par le soumissionnaire
- Copie légalisée du registre du commerce
- Copie légalisée du certificat de qualification «en cours de validité»
- Copie originale du casier judiciaire n°03 du gérant de l'entreprise «en cours de validité»
- Bilans des trois (03) dernières années
- Référence bancaire de l'entreprise
- Dossier fiscal et parafiscal «CNASAT, CASNOS, CACOBATPH»
- Copie légalisée de l'extrait de rôles
- Liste des moyens humains et matériels
- Référence professionnelle de l'entreprise
- Reçu de dépôt de la comptabilité des sociétés (EURL, SARL, SNC) au niveau du Centre du registre de commerce (pièce éliminatoire).

Pli portant l'offre financière :

- Lettre de soumission signée et visée par le soumissionnaire
- Cahier des prescriptions spéciales signé et visé par le soumissionnaire
- Bordereau des prix unitaires arrêtés en chiffres et en lettres
- Devis quantitatif et estimatif signé par le soumissionnaire

La date limite de dépôt des offres est fixée au samedi le 10/10/2009 à 11 h du matin.

L'ouverture des plis est fixée au samedi le 10/10/2009 à 13h30.

Tout pli reçu après la date limite de dépôt des offres sera considéré comme nul.

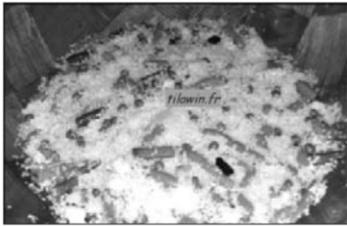
Toutes les offres doivent être déposées directement avant la date limite de dépôt des offres comme il est indiqué ci-dessus. Les offres envoyées par voie postale sont recevables avant la date limite de dépôt des offres. Le cachet de la poste ne faisant pas foi.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent quarante (140) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

Le directeur général

Cuisine

Couscous aux légumes à la vapeur



Ingrédients :

250 g de couscous
200 g d'haricots verts.
2 carottes
2 pommes de terre
2 oignons
Piment vert doux à mettre entier sur les légumes.
2 courgettes
1 c. à soupe d'huile
1 petit morceau de citrouille ou potiron
Sel, huile d'olive

Préparation :

Eplucher les légumes. Les couper en dés. Faire bouillir une grande quantité d'eau dans une marmite. Faire cuire le couscous d'abord dans le couscoussier puis mettre de côté.

Mettre dans le couscoussier les légumes en commençant dans l'ordre : les carottes, les haricots verts, les pommes de terre, les oignons, les courgettes, le piment doux. Il faut saler chaque couche de légumes. Laisser cuire. Mélanger ces légumes cuits à la vapeur avec une quantité de couscous voulue et ajouter une cuillère à soupe d'huile d'olive. Servir chaud.

Tarte au raisin



Ingrédients :

Une pâte brisée
400 g de raisins blancs
1 blanc d'oeuf
3 oeufs
100 g de sucre en poudre
1 sachet de sucre vanillé
25 cl de crème fraîche épaisse
20cl de lait

Préparation :

Laver les grains de raisin blancs. Etaler la pâte brisée et garnir le moule à tarte.

Piquer à la fourchette et répartir au pinceau le blanc d'oeuf sur toute la surface.

Répartir les grains de raisin sur la pâte enfourner et laisser cuire 10 min.

Dans une jatte, mélanger les oeufs, la crème fraîche, le sucre en poudre et le sucre vanillé.

Ajouter peu à peu le lait. Oter la tarte du four, napper les grains de raisin de la crème.

Enfourner à nouveau pour une demi-heure environ.

NUTRITION

La cure de raisin

La cure de raisin permet de faire en même temps une cure de drainage puisqu'on élimine des toxines, et une cure de revitalisation qui régénère en douceur. De quoi dynamiser son potentiel énergétique encore largement optimisé après l'été et se donner les moyens d'accueillir l'hiver sans faiblir.

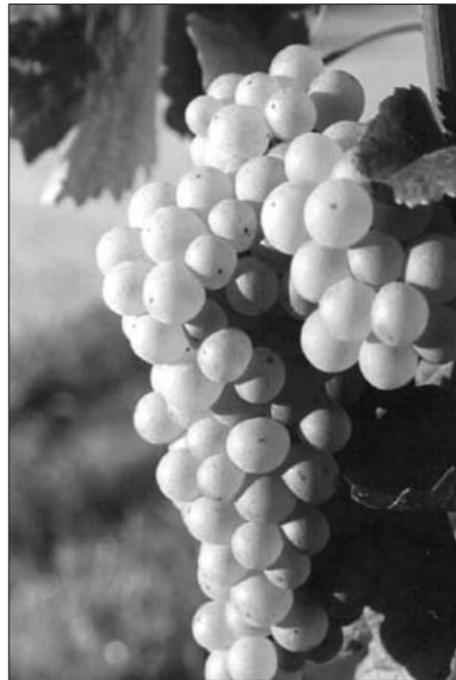
Avant de démarrer la cure :

Alléger ses repas en supprimant notamment les protéines animales. La veille, pas de protéines végétales non plus.

- Prévoir de faire un lavement intestinal, ou de se purger le 1er jour de la cure.

- Tout au long de la cure, faire une douche rectale chaque jour avec 1/2 litre d'eau pour éliminer tous les résidus de la digestion et aider à évacuer les toxines libérées

- Choisir des raisins mûrs chargés de vitalité, et de qualité biologique. Quant à consommer seulement du raisin, autant qu'il soit irrécusable. Le chasselas est la variété qui convient le mieux à la cure, sa peau est fine.



Ca peut aussi être du muscat. Attention cependant pour les personnes fragiles des intestins, le noir peut irriter.

- Laver soigneusement le raisin : dans de l'eau additionnée éventuellement de quelques

gouttes de citron.

- faire de petits repas, toutes les deux ou trois heures, en prenant soin de bien mastiquer. On mange à sa faim, sans se priver. En moyenne, on compte 1 à 2 kg de raisin par jour.

- Pratiquer un sport ou une activité de détente chaque jour : marche, natation, vélo, yoga, relaxation, ... On peut très bien continuer à travailler durant la durée de la cure.

Combien de temps :

Cela dépend de chacun... Entre 3 jours et 3 semaines ! Selon son envie, sa motivation et ses possibilités.

Etre attentif aux réactions de son corps

Les maux de tête ou quelques boutons sont un signe de libération des toxines, par contre si les symptômes durent ou sont plus aigus, c'est sans doute le signal pour arrêter la cure. La reprise alimentaire doit se faire progressivement, c'est important de sortir de la cure en douceur pour ne pas en gaspiller les bénéfices. D'abord une journée de fruits et légumes, puis on introduit les céréales (sans gluten de préférence) et enfin les protéines.

A noter :

Attention : cure interdite aux diabétiques insulinodépendants, le raisin est très sucré.

LE JARDINAGE

Comment et quand tailler une vigne ?

La vigne est une plante qui pousse très vite et le feuillage trop abondant réduira énormément la production de raisin. On taille aussi pour diminuer le nombre de grappes et obtenir un raisin plus chargé en sucres.

Tailler en début d'automne :

Cette taille est indispensable pour obtenir un raisin en quantité.

Les gourmands se forment à cette époque et pompent alors une bonne partie de la sève.

On les coupe en laissant un maximum de 1 à 5 grappes par sarments suivant l'âge de la vigne.

On taillera aussi assez court tous les sarments ne portant pas de grappes.

Certains éliminent les grappes trop petites ou mal pollinisées.

En fin d'été, lorsque les grappes sont bien formées, on peut supprimer une bonne partie du feuillage.

On élimine surtout les gourmands. La suppression des feuilles a pour action de colorer le raisin, mais a aussi comme action de diminuer le taux de sucre.

C'est tout le travail du vigneron qui doit jongler avec cette méthode!

En hiver :

On taille la vigne lorsque la sève est descendue et qu'elle a perdu toutes ses feuilles.

Pendant cette période, hormis les périodes de gel, on supprime une bonne quantité de sarments de l'année. Ceux que l'on garde devront être taillés à 2 ou 3 yeux en région tempérée et à 5 ou 6 yeux en région plus froide.

Tailler à la plantation

La première année est primordiale, il faudra éliminer tous les bourgeons pour n'en garder qu'un (tonnelle) ou deux (espalier, cep).

Si on laisse faire, on aura une touffe



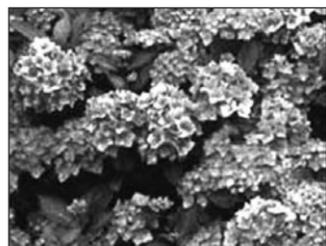
infertile plutôt qu'une vigne de culture.

Les années suivantes, on taille tous les sarments pour ne garder que le (ou les) plus beau (x).

De toutes façons, dans le meilleur des cas, elle ne fructifiera qu'au bout de 3 à 4 ans.

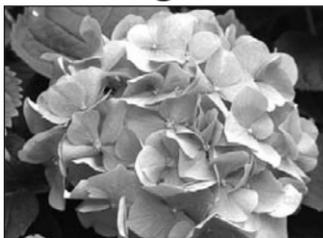
Astuces

Obtenir des hortensias bleus



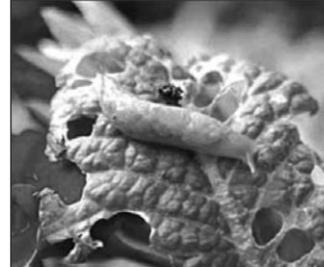
Si vous voulez que vos hortensias passent du rose au bleu, incorporez en surface de la terre des tuiles d'ardoise pilées qui vont changer le pH de la terre et la rendre plus acide.

Inversement, un hortensia bleu va "rougir"



Si vous le plantez dans un sol calcaire. De même, ne l'arrosez pas avec de l'eau du robinet qui est calcaire, mais uniquement avec de l'eau de pluie.

Se débarrasser des limaces



Répandez un peu de cendres autour des plantations attaquées par les limaces. Ces dernières auraient du mal à se déplacer sur des cendres.

Planter les fraisiers



La meilleure période de plantation des fraisiers, c'est le mois de septembre ! Plantés à la fin de l'été, les pieds peuvent s'enraciner avant l'hiver; leur végétation reprendra dès les premiers beaux jours.

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Témly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara Tél. : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf

◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat.

El Djanene, Dely Ibrahim

Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst. Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly

◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly

◆ F3 Hussein Dey

◆ F3 Berazouane

◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche

◆ F4 Télémly

Tél. : 021-74-93-06/0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)

◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer imm. st. Bd Med V, Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél. : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette

◆ F4 Viaduc vue s. mer, Télémly

◆ F5 Bd Med V

tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.

◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé

Didouche Tél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra,

Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.

◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george

◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.

◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. :

0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing,

avec beau jardin, piscine, sauna-

hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.

◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation,

Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf

◆ F4+parking, Dely Ibrahim

◆ F4 meublé, Ben Akoun

◆ F4 (300m²), Mohammadia

◆ F7 duplex, Hydra

◆ Loue villa meublée R+2 Draria

Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs.

Bd Télémly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur

tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat.

Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf

◆ 70 m², Bd Med V

◆ 400m², Bd Zighout Youcef

◆ 350m², Bd Télémly

◆ 350 m², Sidi Yahia

Tél. : 0550-19-88-33/0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin,

piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. :

0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger

Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djenat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Boucheboub : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 2 pièces, vue sur le grand boulevard, prix 06U/ferme

● Poirson, côté ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopemad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chéraga (R+1)

Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier

Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Ibrahim, 96 m²

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar

Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine

Prix : 2,5 U

F2, niveau de villa 70 m², Tixeraine

Prix : 2,5 U

F6, 200 m², niveau de villa RDC cité « Fumé»

Bouzareah

Prix : 5 U

- F6, 2 façades, 150 m², Grande Poste 1^{er} étage. Prix : 2.200 u/n

- F4, R-D-C surélevé, 5-Juillet, 80 m². Prix : 950 u /n

- F3, 1^{er} étage, 86 m², main levée, Bouharoun. Prix : 700 u/n

- F3, 2^e étage, Bab Ezzouar cité Soumam 72 m². Prix 800 u/n.

PUB

ÉTUDE NOTARIALE BEN AKNOUN

Code 2210

Maître Merabet Ahmed
64, cité des Moudjahidine

CONSTITUTION

D'UNE ENTREPRISE UNIPERSONNELLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Aux termes d'un acte établi en l'étude le 03/08/2009, enregistré, il a été constitué une ENTREPRISE UNIPERSONNELLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE portant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : «INOVOPTICS».

Siège social : Cité petit Bois bâtiment B Paradou Hydra Alger.

Capital : Un million de Dinars (1.000.000 DA)

Objet : -Code 109114 : Fabrication industrielle, façonnage et transformation du verre creux mécanique et du verre technique.

Durée : 99 années

Gérante : Mme HAMIDOU Bahidja est nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée.

Le dépôt légal auprès du Centre national registre du commerce sera effectué.

Pour avis, le notaire.

مكتب التوثيق بسكيكدة الأستاذ : نوري حسين

72 نهج ديدوش مراد

تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة وذات الشخص

الوحيد : بموجب عقد توثيقي محرر بمكتبنا يوم

2009/09/28 مسجل، تم تأسيس شركة ذات

المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد تحمل

المواصفات التالية : التسمية : "بي أم سكي للبناء"،

مقرها : نهج حضري عمار رقم 2 سيدي مزغيش

ولاية سكيكدة، رأسمالها : 100.000 دج، منتهى 99

سنة، مسيرها السيد : منير بوصاص لمدة غير

محدودة، محافظ الحسابات السيد : أحسن كرميش،

موضوعها : مؤسسة صناعة للنجارة المتعلقة بالبناء

(202 - 109) مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى

والري (209 - 109) كراء معدات وأدوات للبناء

والأشغال الكبرى (007 - 603) (كما ورد في العقد)

وبصفة شاملة كافة العمليات التجارية، المالية

الصناعية، المنقولة والعقارية المرتبطة بصورة

مباشرة أو غير مباشرة بموضوع الشركة أو

بموضوع آخر مماثل.

للإعلان الموثق

مكتب التوثيق بالحروش الأستاذ : بن رضوان

عيسى 45 شارع الإخوة كافي إعلان عن إنتقل

ملكية محل تجاري إلى نمة ورثة ملكة : بموجب

عقد شهادة توثيقية حرر بمكتبنا بتاريخ

30/09/2009 مسجل في أوانه. فد إنتقلت ملكية

المحل التجاري مخصص في الأنشطة الممنثلة

في مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحلها و

مختلف أنشطة أخرى مستغل بمحل كلان بجن

بوزيان رقم 60 محل (أ) بلدية عين بوزيان دائرة

سيدي مزغيش ولاية سكيكدة إلى نمة ورثة

المرحوم بن سيد راجح بن عمر، وهم أبيه : بن

سعيد عمر بن عيسى، أمه : سليمان عكشة بنت

أحمد، زوجته الأرملة : جلمح بوزية بنت عمر و

أبنائه : بن سيد شهيدل، أماني، نوئل و أنفل.

أبناء راجح و ذلك في الشروع وطبقا للأسهم المبينة

في فريضة مورثهم المذكورة أعلاه و فد إنتقل

الورثة محل إلهنهم المشترك لهذا الغرض بجن

بوزيان

للإعلان الموثق

ANNIVERSAIRE



Samy Hamadène a fêté ses 19 ans, hier, 30 septembre 2009, à la plus grande joie de sa maman Saida et son papa Farid qui lui souhaitent un joyeux anniversaire, sans oublier sa grand-mère qui le chouchoute particulièrement. Ses cousins d'Alger, de Paris et de Marseille, qui ne sont pas là pour partager le gros gâteau, lui chantent en chœur "Happy birthday Samy", tout en lui souhaitant de vivre très, très longtemps.

Inauguration du premier CEM sportif d'Algérie à Oued El-Alleug



Le premier collège d'enseignement moyen (CEM) spécialisé dans l'enseignement sportif en Algérie, a été inauguré hier dans la ville de Oued Alleug (10 km de Blida), a-t-on appris auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Blida, M.Belkacem

Mellah.

«Cet établissement est opérationnel avec un nombre de 100 élèves stagiaires», qui devront étudier plusieurs disciplines sportives, en plus de l'enseignement classique, a-t-il ajouté.

L'établissement compte en outre des salles de sports spécialement aménagées où se dérouleront les cours pratiques.

Ce CEM sportif, le premier dans son genre en Algérie, s'ajoute à celui du Lycée sportif de Draria (Alger), opérationnel depuis plusieurs années, et qui a permis à plusieurs athlètes de se faire connaître à l'échelle nationale et internationale.

Arrestation de deux dealers à Mascara

Selon un communiqué de la Gendarmerie nationale parvenu à notre rédaction, hier, les gendarmes de la brigade

d'El-Mamounia (une localité de Mascara), ont présenté le 29 du mois en cours, devant le procureur de la République près le

tribunal de Mascara, deux personnes pour détention et commercialisation de stupéfiants (un kilogramme de kif traité).

87 kilogrammes de kif traité saisis à Batna

Une quantité de 87 kg de kif traité a été saisie dans la wilaya de Batna, a indiqué hier la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Agissant sur renseignements et suite à une souricière, les gendarmes de la section de recherche de Batna ont intercepté, le 29 septembre, à la sortie nord de la ville de Barika, un véhicule avec à son bord 87 kg de kif traité, précise la même source.

L'enquête est en cours afin de retrouver le conducteur du véhicule qui a pris la fuite, abandonnant sa voiture à la vue des gendarmes.



Un fusil de fabrication artisanale confisqué à Guelma

Les gendarmes de la brigade d'El-Fedjoudj à Guelma, selon un communiqué de la Gendarmerie nationale parvenu à notre rédaction, ont découvert

et saisi dans le jardin d'un agriculteur à la mechta Boufar dans la commune d'El-Fedjuodji, un fusil de fabrication artisanale.

Accident de travail à Mila

B.S., 36 ans, père de deux enfants, manoeuvre de son état, est décédé lundi dernier dans la commune de

Bouslah relevant de la daïra de Bouhatem. Le capot d'un engin de travaux publics lui serait tombé dessus et l'a tué sur

le coup alors qu'il vaquait à ses occupations dans une carrière. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce drame.

Le tango inscrit par l'Unesco au patrimoine immatériel mondial

Le tango, danse d'origine argentine et uruguayenne, aujourd'hui pratiquée dans le monde entier, a été inscrite hier au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco, lors d'une réunion à Abu Dhabi, ont indiqué à l'AFP des sources diplomatiques.

Le patrimoine immatériel, parfois menacé de dégradation ou de disparition, regroupe des pratiques, des connaissances ou des savoir-faire reconnus par des groupes ou des communautés comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Il se manifeste par exemple dans les tradi-

tions et expressions orales, l'artisanat, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels ou les événements festifs. Selon l'Unesco, il vient compléter les listes du patrimoine mondial qui comprennent des centaines de sites naturels et culturels.

La tradition argentine et uruguayenne du tango, aujourd'hui renommé dans le monde entier, est née au début du 20^e siècle dans les milieux populaires des villes de Buenos Aires et de Montevideo, dans le bassin du Rio de la Plata, le fleuve qui sépare l'Argentine de l'Uruguay.

A Beyrouth, l'engouement pour les soins de beauté touche les plus jeunes

Mia a beau avoir seulement sept ans, elle sait parfaitement ce qu'elle veut : une manucure et une pédicure avec du vernis violet, sans oublier un soin du visage ... au chocolat. «Ça me fait une peau douce», explique la fillette, alors qu'une esthéticienne lui recouvre le visage d'une pâte sombre dans le salon Spa-Tacular, un centre de beauté pour enfants qui, comme une poignée d'autres, a récemment ouvert ses portes à Beyrouth. Le succès de ces salons ne s'est pas fait attendre dans un pays où l'on accorde une grande importance à son apparence. Confectionné notamment avec du sucre et des épices, le soin du visage au chocolat de Mia, qui coûte 15 dollars (11 euros), fait le bonheur de ses amies qui trempent leur index dans ce mélange avant de le lécher, prenant soin cependant de ne pas mettre la main dans leurs cheveux, tout juste coiffés. Habillées de robes roses, les fillettes, âgées entre cinq et onze ans, choisissent des teintes roses ou bleues pour leurs ongles en attendant leur tour. «Il ne s'agit pas de pourrir nos enfants», assure Maya Hilal, 34 ans, propriétaire du Spa-Tacular, situé dans le quartier branché d'Achrafieh. «C'est une question d'hygiène. C'est pour se sentir bien», estime-t-elle. Hilal, une designer, a créé ce salon aux couleurs flashy avec l'aide de sa sœur quand sa fille aînée, âgée aujourd'hui de sept ans, a commencé à se pomponner. «J'ai pensé que nos salons, des salons pour adultes, n'étaient pas faits pour les enfants. Alors je me suis dit : pourquoi de ne pas faire un endroit pour eux, qui convienne à leur âge, où ils peuvent se relaxer et être heureux (...) un endroit amusant, coloré». Au Bella Salon, dans le quartier de Verdun, Hana, six ans, vient juste d'être coiffée, maquillée et d'avoir ses ongles vernis. Ce centre accueille une clientèle d'un âge compris entre quatre et 17 ans qui partage le même désir de se sentir «comme une princesse», explique l'esthéticienne Raghida Shuman. Bien qu'il n'existe pas de chiffres officiels sur les recettes qu'engendre l'industrie de la beauté au Liban, il est clair que c'est un business juteux.

Dans un Liban qui a été largement épargné par la crise économique mondiale, il ne semble pas que les femmes, et de plus en plus d'hommes, aient réduit leurs dépenses dans le domaine des soins de beauté. Pour Maya Hilal et Raghida Shuman, si cela est bien fait, enseigner aux enfants les bases des soins de beauté est une bonne chose. Mme Hilal affirme avoir «beaucoup de retours positifs» car dans la société libanaise «tout le monde veut avoir une belle apparence et prendre soin de soi». Mais pour certains, cette mode pourrait bien avoir des effets négatifs sur les enfants. «Je pense que cela va sûrement ancrer l'idée dans la tête de ces filles que c'est quelque chose de nécessaire, ce qui fera une raison de plus de ne pas avoir confiance en soi si on ne le fait pas», a indiqué à l'AFP Hiba Morcos, une anthropologue libanaise. «Cela pourrait aussi les préparer pour être de futures épouses, pour entrer dans les normes comme quelqu'un qui a ses cheveux bien coiffés, ses ongles faits (...) quelqu'un qui est mariable. Et ils entraînent leurs filles à être» ce genre de personnes, dit-elle.



Dans un Liban qui a été largement épargné par la crise économique mondiale, il ne semble pas que les femmes, et de plus en plus d'hommes, aient réduit leurs dépenses dans le domaine des soins de beauté.



INSOLITE

Le plus gros english breakfast du monde

C'est au Mario's Café qu'est servi le petit-déjeuner anglais le plus gros du monde selon le livre Guinness des records. Il pèse presque 3 kilos et comptabilise 5.000 calories. Haricots, champignons, tomates, côtoient 10 œufs, 10 saucisses, 10 tranches de bacon, 10 toasts et 5 tranches de boudin noir sur un grand plateau. Le plat affiche 5.000 calories au compteur, soit deux fois l'apport normal quotidien pour un homme. Le consommateur peut s'offrir ce petit-déjeuner d'ogre, qui pèse 2,893 kilogrammes pour la somme de 11 euros environ. Le challenge des clients de Mario ? Terminer ce petit-déjeuner en moins de 20 minutes, pour espérer se le voir offrir.



Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h00	Fadjr : 5h03	Fadjr : 5h04	Fadjr : 5h09	Fadjr : 5h 18	Fadjr : 5h31	Fadjr : 5h32	Fadjr : 5h35
Dohr : 12h19	Dohr : 12h24	Dohr : 12h24	Dohr : 12h30	Dohr : 12h38	Dohr : 12h50	Dohr : 12h52	Dohr : 12h55
Asr : 15h42	Asr : 15h45	Asr : 15h45	Asr : 15h51	Asr : 15h58	Asr : 16h12	Asr : 16h14	Asr : 16h17
Maghreb : 18h13	Maghreb : 18h19	Maghreb : 18h19	Maghreb : 18h25	Maghreb : 18h32	Maghreb : 18h44	Maghreb : 18h47	Maghreb : 18h50
Icha : 19h34	Icha : 19h39	Icha : 19h39	Icha : 19h46	Icha : 19h53	Icha : 20h04	Icha : 20h07	Icha : 20h09

C'EST LE PLUS PRESTIGIEUX À TRAVERS TOUS LES CONTINENTS

Le trophée de la Coupe du monde aujourd'hui à Alger

Le trophée sportif le plus convoité au monde fait escale chez nous dans le cadre d'un périple africain, à travers 52 pays, en prévision de la 19^e édition de la Coupe du monde 2010, en Afrique du Sud.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Le plus prestigieux des trophées, la Coupe du monde de football, est en passe d'entamer sa plus grande tournée, emmenée par la Fifa. Il sera, aujourd'hui, en Algérie, au parking de la tour ABC-Hilton, lors d'un grand événement organisé par Coca Cola, partenaire de la Fifa.

En effet, le trophée sportif le plus convoité au monde fait escale chez nous dans le cadre d'un périple africain, à travers 52 pays, en prévision de la 19^e édition de la Coupe du monde 2010, en Afrique du Sud. Il ne faut pas, d'ailleurs, oublier que cette tournée du trophée en Afrique est destinée à soutenir l'Afrique du Sud, premier pays du continent à accueillir la Coupe du monde.

La cérémonie de présentation de la coupe du monde bénéficiera également de la présence de très nombreuses personnalités du monde du sport, des médias, et du mécénat d'entreprise. De nombreux partenaires algériens de Coca-Cola ont rendu possible l'organisation de l'étape algérienne de cette tournée africaine qui conduira le trophée dans 54 pays. La Faf, que lie désormais un accord de partenariat avec Coca Cola, profitable au développement du football algérien, a, notamment, mis à disposition son



Trophée de la coupe du monde fait une escale en Algérie.

savoir-faire dans le domaine. Le trophée de la coupe du monde quittera Alger pour Casablanca, prochaine étape de la tournée.

Le trophée Fifa-World Cup, deux silhouettes humaines soulevant un globe de 36,8 cm de haut pour 6,175 kg d'or 18 carats et de malachite verte, repartira ensuite pour son second périple, dans d'autres pays du monde. Et après 134.014 kilomètres, il retournera en Afrique du Sud pour le Mondial-2010, après avoir permis, ainsi, à des milliers de supporters d'avoir le privilège de s'approcher de l'authentique trophée de la Coupe du Monde, puisque jamais l'authentique trophée en or massif n'avait été exposé au public à une telle échelle.

La tournée a débuté à Accra (Ghana) le 7 janvier et s'est achevée à Rome (Italie) le 10 avril, après s'être arrêtée à Johannesburg, Rio de Janeiro, Mexico, Port d'Espagne, Los Angeles, Tokyo, Beijing et Londres, pour ne

citer que quelques étapes. Elle est passée par des pays mondialistes et non-mondialistes, certains bien connus pour leur passion du ballon rond, d'autres plus difficiles à trouver sur la carte du football mondial.

Par ailleurs, le football s'est ainsi trouvé mis en vedette dans tous les pays visités à quelques mois de la Coupe du Monde de la FIFA 2006.

Président du Ghana, Roi de Malaisie, Bebeto, Wayne Rooney... Icônes du football, politiques de premier plan et autres célébrités, tous ont voulu poser auprès du "Saint Graal".

Le vif succès remporté par la tournée résulte d'une collaboration étroite entre la FIFA et la société Coca-Cola. Cette dernière compte parmi les plus anciens sponsors de la Fifa, un partenariat florissant qui dure depuis plus de 30 ans et étendu jusqu'en 2022.

S. B.

CONFÉRENCE DE PRESSE DE JOSEPH GED, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE WATANIYA TÉLÉCOM

Nedjma signe un contrat de parrainage avec la Ligue nationale de football

PAR MOURAD SALHI

Nedjma, sponsor officiel de la Fédération algérienne de football ainsi que de l'équipe nationale, continue son engagement pour la promotion du sport en Algérie. Dans ce sillage, un contrat de parrainage a été signé, ce mercredi, à l'hôtel Mercure, entre le représentant de cet opérateur, le directeur général Joseph Ged et la Ligue nationale de football représentée par son président Mohamed Mecherara

Cette convention, la première dans l'histoire du football, prévoit une nouvelle dénomination pour le championnat d'Algérie Division une, qui deviendra championnat d'Algérie Nedjma de première division.

A cette occasion, Joseph Ged directeur général de Wataniya Télécom Algérie a exprimé sa satisfaction au sujet des contrats établis et signés auparavant entre Nedjma, la FAF et les clubs de football. S'exprimant au sujet de la nouvelle convention M.Ged a déclaré : «En associant son nom à l'événement sportif le plus important du pays qui est le championnat d'Algérie de football, Nedjma entend témoigner sa volonté de contribuer à la réussite de cette compétition qui draine chaque saison des centaines de mil-

liers de supporters à travers tout le territoire national.» Le montant de cette convention est de 65 millions de dinars pour une durée de quatre ans, renouvelable chaque année.

De son côté, le président de la Ligue nationale de football, Mohamed Mecherara s'est déclaré très satisfait de cet acte qui permet au football d'aller de l'avant.

«Nous sommes très heureux de signer un partenariat avec Wataniya Télécom Algérie réputé pour son sérieux et son engagement sans faille dans la promotion du sport en général et le football en particulier.

Cette convention, apportera, indéniablement, un nouveau souffle au sport roi et elle insufflera une nouvelle dynamique au championnat national Division I, Sous sa nouvelle appellation Championnat national Nedjma division I.

A propos de l'équipe nationale de football, Joseph Ged a informé qu'une grande surprise attend les Verts prochainement.

Selon les clauses dudit contrat, Nedjma, sera, entre autres, citée dans toutes les communications de la Ligue nationale de football, de même que le logo de cette entreprise sera, lui aussi, visible durant la retransmission télévisée des matchs de championnat d'Algérie de Division I.

M. S.

SUR REQUÊTE DU MRAP

Hortefeux cité à comparaître devant la justice

Brice Hortefeux, le ministre français de l'Intérieur, est cité à comparaître pour «injures racistes» le 17 décembre prochain sur requête du MRAP. Dans son communiqué, l'association rappelle que «ce dernier (le ministre) avait, lors de l'université d'été de l'UMP, début septembre, tenu deux propos qualifiés d'injures racistes par le MRAP.

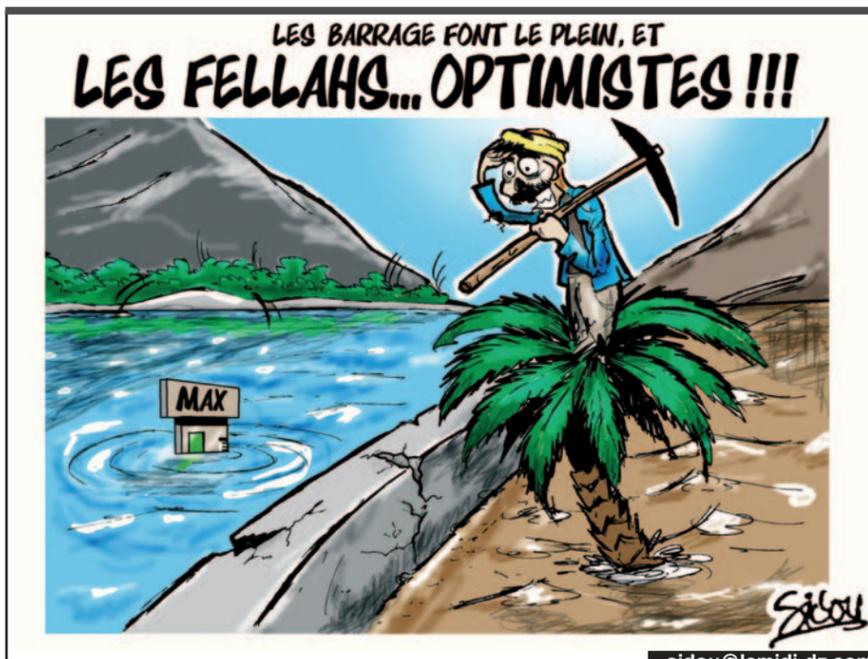
Le premier consistait à renvoyer les personnes d'origine arabe à des modèles fabriqués sur «prototype». (Des personnes d'origine arabe devaient, selon ce «prototype», nécessairement être de confession musulmane, ne pas manger du porc et ne pas boire de la bière). La seconde expression excluait les personnes d'origine arabe du pacte social et du «vivre-ensemble», considérant que lorsqu'«il y en a beaucoup», elles posaient «problème», considère le MRAP. Pour rappel, Amin Benalia-Brouch, un jeune Franco-Algérien, militant de l'UMP, avait été présenté, lors de l'université d'été du parti, au ministre de l'Intérieur, par la responsable départementale (les Landes) du parti.

La dame avait cru bon de préciser qu'Amine mangeait du cochon et buvait de la bière. Et à Hortefeux de répondre: «Ah, ça ne va pas du tout, alors il ne correspond pas au prototype». La militante fait dans l'humour douteux aussi et ajoute que «c'est notre petit arabe». Ce à quoi le ministre a réagi : «Quand il y'en a un, ça va, c'est quand il y'en a beaucoup qu'il y'a des problèmes».

Ces propos auraient pu passer inaperçus si une vidéo diffusée sur le site du journal Le Monde n'avait pas révélé l'affaire. Aussitôt, le ministère concocte un communiqué étonnant par son incroyable décalage avec la réalité. «A l'occasion des universités d'été de l'UMP, alors qu'il prenait une photo à la demande d'un jeune militant, des commentaires du public ont porté sur les caractéristiques supposées des habitants de l'Auvergne, région d'origine de Brice Hortefeux».

G. H.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com